



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

Service public de Wallonie - Economie Emploi Recherche



SOMMAIRE





ÉDITO

En 2021, le SPW EER a répondu présent pour continuer à amortir les chocs en Wallonie!

Tant pour participer au support à la reconstruction à la suite des inondations de juillet 2021 que pour soutenir les nombreuses entreprises toujours frappées par les conséquences de la crise sanitaire, le SPW Economie Emploi Recherche a démontré une fois de plus ses capacités à réagir dans l'urgence et en toute agilité.

Le SPW EER s'est inscrit dans les priorités définies par le Plan de Relance pour la Wallonie. Il a déployé toute son énergie pour tenir ses engagements en adaptant plusieurs dispositifs aux circonstances. En veillant aussi à faciliter l'accès aux informations, à simplifier les procédures et à offrir un support digitalisé approprié aux circonstances d'interactions toujours plus virtuelles avec le public.

Optimisation de l'accueil du public à distance, appropriation de nouveaux outils et méthodes collaboratives, valorisation d'expertises en animation et facilitation, organisation du travail hybride et préparation participative au déménagement des services de Jambes vers Namur fin 2022, le SPW EER s'est aussi attaché à poursuivre sans relâche la réalisation de ses missions courantes tout en poursuivant son processus d'évolution visant à incarner toujours mieux ses valeurs.

Stratégies, expertises, actions, résultats, mais aussi témoignages, apprenez-en davantage sur le SPW EER. Une rétrospective 2021 riche et dense. L'occasion aussi de remercier chaque agent et chaque équipe pour son investissement !

Bonne lecture !
Ir Isabelle Quoilin,
Directrice générale.

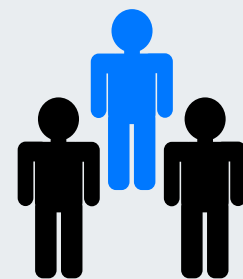
LE SPW EER EN BREF...

LES MISSIONS



- Conseil stratégique au service du Gouvernement wallon et de ses partenaires
- Inscription des acteurs wallons dans les programmes et réseaux européens
- Rapport des actions régionales aux instances fédérales européennes et internationales
- Participation à la stratégie de politique industrielle et d'innovation
- Soutien financier d'activités, de projets et d'entreprises
- Support à la sensibilisation et à l'accompagnement en créativité, innovation, sciences et techniques
- Contrôle du respect des législations en matières économiques et sociales

LES PUBLICS



- Les entreprises
- Le secteur non marchand de la recherche & innovation
- Le secteur non marchand de l'emploi & formation
- L'enseignement
- Les pouvoirs publics locaux
- Les citoyens



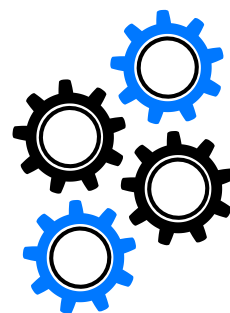
LES PARTENAIRES PRINCIPAUX

- L'Etat belge et ses entités
- L'Union Européenne
- Les instances internationales
- La Sowalfin
- L'Agence wallonne à l'exportation (AWEX)
- Wallonie Bruxelles International (WBI)
- Le Forem
- L'IFAPME



LES AXES D'INTERVENTION

- International
- Fédéral
- Régional
- Citoyen



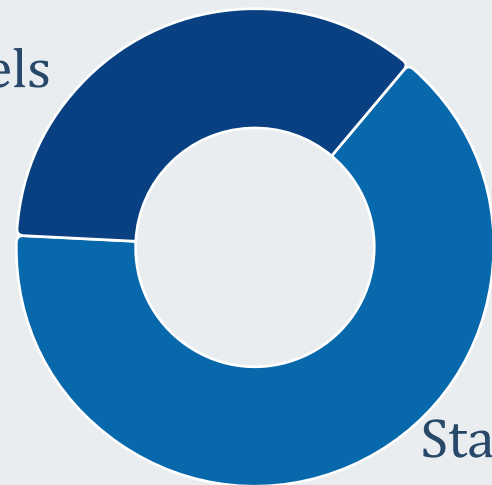
LES PROCESSUS D'INTERVENTION

- Conseil
- Coordination
- Financement
- Partenariat
- Réglementation
- Evaluation
- Information



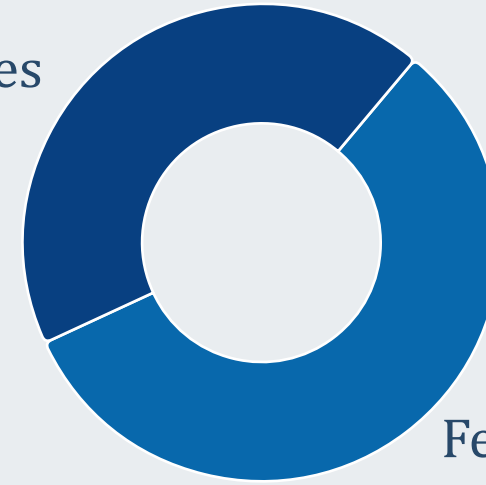
592 AGENTS

Contractuels

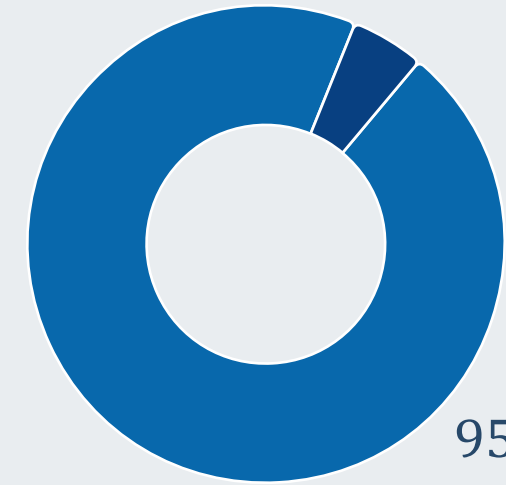


Statutaires

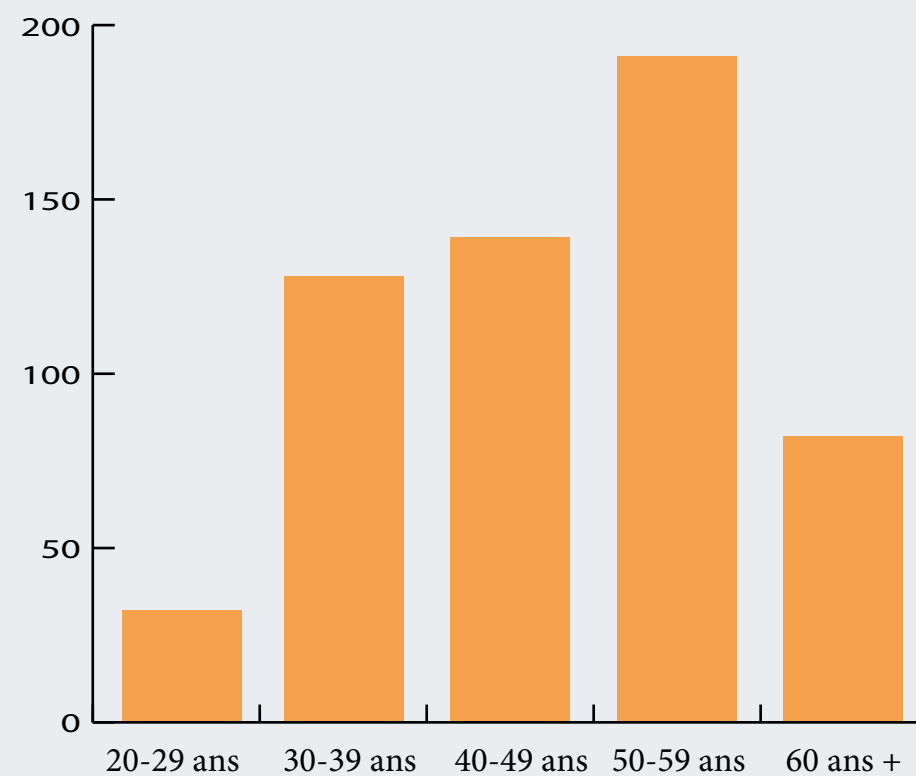
Hommes



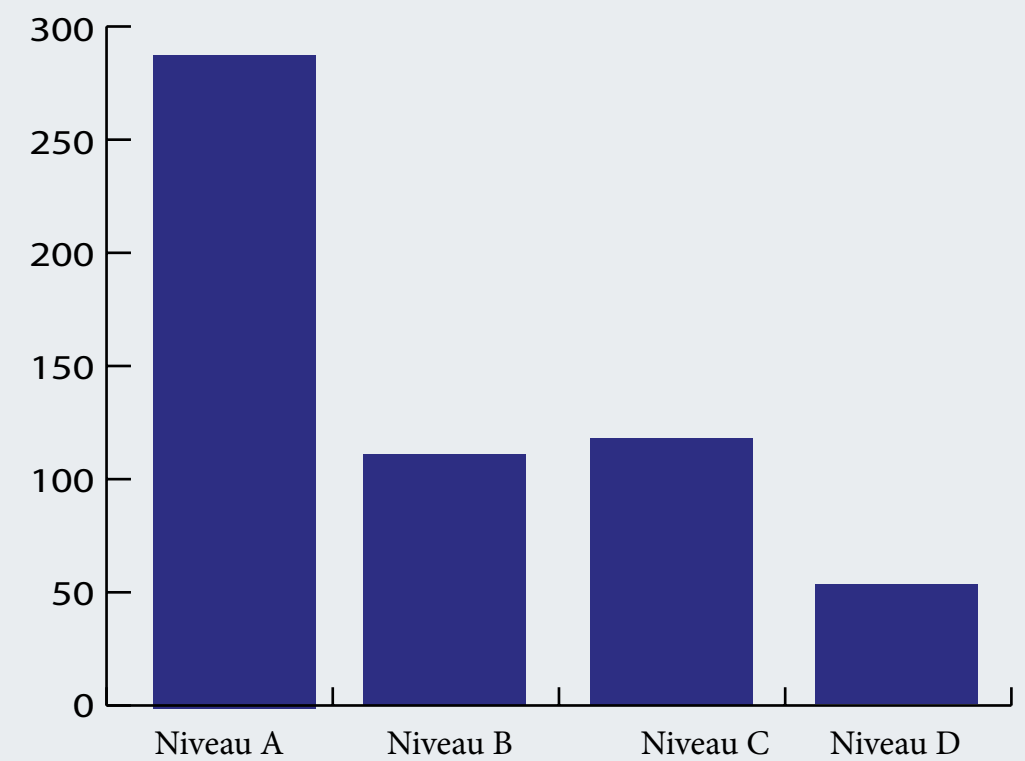
Femmes



95% télétravail
«covid» 2021



ÂGE



NIVEAUX



LES MÉTIERS

- Juriste et collaborateur juridique
- Informaticien et assistant en informatique
- PMO et gestionnaire de projet
- Gestionnaire de dossiers, collaborateur, assistant et adjoint administratif
- Gestionnaire et collaborateur en ressources humaines
- Gestionnaire et collaborateur en communication et publication
- Gestionnaire en simplification administrative
- Inspecteur et contrôleur économique et social
- Secrétaire de direction, graphiste et assistant logistique
- Comptable
- Chef de projet

LES VALEURS

EXPERTISE

AGILITÉ

CRÉATIVITÉ

INNOVATION

RESPONSABILITÉ

DYNAMISME

ÉPANOUISSEMENT

TRANSVERSALITÉ



A background image of a call center with several agents working at their desks. A woman in the foreground is wearing a headset and smiling. The image is partially obscured by a large diagonal graphic element that splits the frame into a yellow triangle at the top left and a dark blue triangle at the bottom left.

LE SPW EER CONTRIBUE À AMORTIR LES CHOCS EN WALLONIE

Inondations et reconstructions

Indemnités COVID

SESAM-Covid

Coup de pouce aux entreprises impliquées dans la
fabrication de produits liés à la crise sanitaire

01

INONDATIONS ET RECONSTRUCTIONS: MOBILISATION INVENTIVE ET SOLIDAIRE AVEC LE PUBLIC IMPACTÉ

LES ACTIONS DU SPW EER

Juillet 2021 - Mise en ligne d'un lien Web et d'une adresse e-mail générique

Cette action d'urgence a permis aux entreprises sinistrées de s'identifier, de renseigner les premiers dégâts et d'ébaucher une première base de données expresse, dès les vacances d'été.

Juillet /août/septembre - Mise en place d'un partenariat avec la SOWALFIN, la SOGEPA, le Forem, la SNI etc

- Création d'une base de données commune: 1752 entreprises recensées dans 42 communes de Wallonie
- Création d'un formulaire SPW EER mis en ligne le 22 août sur <http://wallonie.be> - Mon Espace personnel
- Mise en place d'une base de données dédiée, issue de la collaboration du service informatique SPW EER (Michel, Kevin, Thibaut), et avec toute l'équipe d'e-WBS, affiner les données chiffrées et intégrer le dispositif dans le plan de relance wallon. Avec la collaboration du service communication



« J'ai trouvé très intéressant d'initier une collaboration avec le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement pour partager les données sur la pollutions des sols et de l'eau. D'assurer la cohérence et de simplifier l'accueil de toutes ces entreprises en grandes difficultés.

Je suis fier d'avoir collaboré à cette action apprenante. D'avoir contribué à la création d'une base de données utilisée aujourd'hui par le Fonds des Calamités. Mon service (direction des PME) aide aujourd'hui encore des entreprises impactées dans le cadre des dossiers d'aides à l'investissement. Une leçon à tirer de cette expérience serait de co-construire une base de données d'entreprises intra SPW EER commune à une à tous les services »

Jonathan, gestionnaire des aides aux PME

Juillet 2021 - Mise à disposition d'une Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) spécifique, destinée à soutenir les communes sinsitrées dans la mise en œuvre du support local: une subvention à l'engagement de 5 employés d'abord, étendue à 10 employés maximum ensuite, en fonction du degré d'inondation. Cette aide est prolongée via le Forem en 2022.

A épingler:

- Une procédure simple et rapide par e-mail à disposition d'un représentant de la commune agissant au nom du Bourgmestre, assortie de la possibilité d'engager le personnel en urgence et d'obtenir la subvention avec effet rétroactif
- Une communication Web cohérente avec celle des Cabinets ministériels, du SPW Santé et Action sociale et de la Cellule Reconstruction
- Des permanences téléphoniques, mais aussi en présentiel le 14 septembre 2021 au Salon Municipalia de Marche-en-Famenne, sur le stand Inondations du SPW et le stand SPW EER

Virginie, Marie-Noëlle et Nelly, une équipe engagée et réactive au service des communes et des citoyens!



« De juillet à décembre, trois évolutions de cette réglementation ont exigé beaucoup d'adaptation! A la veille du transfert au Forem du dispositif APE réformé et simplifié, une équipe réactive du SPW EER lui a donné tout son sens, une fois de plus. Une aide si utile au bénéfice des communes et des citoyens! Selon l'expression consacrée, les APE ont permis de satisfaire des besoins sociétaux prioritaires non rencontrés par ailleurs ».

Isabelle, Direction de la Promotion de l'Emploi.



Août/Septembre 2021 - Mise à disposition de containers gratuits aux entreprises

- Mailing aux entreprises sinistrées pour leur offrir 1 container gratuit/entreprise pour 3 mois.
- Circulaire aux communes annonçant l'extension à maximum 5 containers gratuits pendant 3 mois prolongeables
- Mise en place d'une procédure de suivi de gestion des demandes
- Passation d'un marché public pour la mise à disposition de 625 containers de modèle standard
- Au 1er février 2022, 40 containers alloués (36 en province de Liège, 2 en province de Namur et 2 en province de Luxembourg)
- Prise en charge à hauteur de 5000 euros des containers réservés entretemps par les entreprises elles-mêmes auprès de prestataires privés
- Demandes admissibles jusque fin février 2022



Il a fallu faire preuve d'agilité pendant les vacances d'été pour coordonner en urgence des expertises métier, juridique et de gestion... Il était difficile d'anticiper le succès quantitatif d'une telle mesure d'urgence mais un suivi de proximité a pu être offert. Au final, ce fut une expérience très apprenante d'intervenir dans un contexte où tout était à construire!

Marc, direction, Murat, (Emploi-Formation) – Sébastien (juriste), Logan (Communication) et Vanessa (Développement économique).

« Une aide très appréciée malgré un petit décalage entre la survenance du besoin et la concrétisation de l'aide ».

Yamina, coordinatrice SPW EER à la reconstruction.

A hand is pointing at a laptop screen. The screen shows a bar chart with blue and green bars, and a pie chart with four segments labeled 12.80, 12.3, 11.80, and 13.3. The background of the slide is a light blue gradient.

Collaboration à la task-force reconstruction

Contribution à la mise en place d'une aide aux entreprises des communes les plus sinistrées vers un plan d'actions général désormais intégré dans la Plan de Relance

- Identification des entreprises locales sinistrées qui relèvent de l'économie structurante
- Identification des entreprises assurées et non assurées, en réalité très nombreuses.
- Classification des entreprises sur base du degré de sinistre
- Orientation des volets non assurés par les entreprises vers le Fond des calamités
- Orientation des nombreux volets non assurés par les entreprises au groupe SOGEPA-SOWALFIN-SRIW pour les demandes d'indemnités supérieures à 50 000 €

« Une mobilisation volontaire formidable des agents du SPW, soirs et weekends ! Expression du sens du service au public. Mise à profit de leur connaissance du terrain. Et surtout, quelle inventivité pour trouver des solutions pratiques et pertinentes ! La difficulté est de tenir dans la durée en surplus des tâches habituelles...»

Yamina, coordinatrice SPW EER à la reconstruction



Fin décembre - mise en place de « restart shop », une indemnité d'aide à la relance aux entreprises sinistrées par les inondations de juillet 2021

5.000 € à destination des commerçants sinistrés situés dans les 209 communes reconnues comme sinistrées

- Pour le redémarrage de l'activité au sein de l'espace sinistré
- Prenant en compte les dépenses de relance de l'activité, la réinstallation de l'indépendant ou du commerçant, à l'exclusion des frais déjà couverts par l'assureur et/ou le Fonds des calamités (ex : frais de remise en état de la vitrine, de marketing, communication, etc)
- Une aide entièrement digitalisée pour un public en demande
- 200 demandes enregistrées au 1er février 2022
- Un reporting régulier et un renfort de personnel en cours

Fin 2021 - mise en place d'une stratégie de contrôle ex-post.

Un contrôle a posteriori dans les entreprises bénéficiaires sera confié dans quatre ans au SPW EER / Inspection économique et sociale.

Objectif:

Vérifier le respect des conditions initiales d'octroi d'indemnités supérieures à 50 000 euros, en particulier le maintien de l'emploi.

02

INDEMNITÉS COVID AUX ENTREPRISES, UNE PROCÉDURE DIGITALISÉE, ACCÉLÉRÉE, PRÉCISE ET RÔDÉE...

Une équipe pluridisciplinaire évolutive mais sous pression permanente !

- Composée de juristes, de comptables et de gestionnaires de dossiers d'entreprises
- Coordonnée par un consultant en gestion

A épingler :

- la collaboration constante de la permanence de première ligne du N° d'appel 1718 et de son service d'accompagnement des entreprises (SPW – Communication), ainsi que du numéro d'appel N° 1890 (Sowalfin) avec les gestionnaires des dossiers d'indemnités Covid du SPW EER
- Une plate-forme de gestion adaptée et opérationnelle
- Le support des experts et l'entraide entre les agents : un conseil par-ci, une écoute par-là permettent de surmonter la charge de travail et l'agressivité de certains interlocuteurs
- Une relation de travail anonyme, qui tantôt rend impossible une relation empathique avec l'entreprise en difficulté, tantôt prémunit l'agent, mais qui toujours garantit une neutralité d'approche du dossier.

« Notre état d'esprit : être là pour aider les entreprises avant tout ! Pour trouver une solution pour chaque situation, dans l'intérêt de l'entrepreneur. Se centrer sur les résultats malgré une énorme pression et un nombre réduit d'agents, ce qui demande un peu de patience de la part des entreprises...

Dans un tel ce contexte, un merci est apprécié ! »

L'équipe gestionnaire
des indemnités Covid aux entreprises

SPW EER 2021 – INDEMNITÉS COVID AUX ENTREPRISES				
N° D'INDEMNITÉ	PUBLIC, SECTEURS D'ACTIVITÉS	PÉRIODES	DEMANDES	MONTANTS VERSÉS
6	Secteurs « moins essentiels »	6/12/20 au 3/01/21	9 720	24 140.250 €
7, 8 et 9	ASBL	24/02 au 24/03	613	1 013 073
10 A	Restauration, activités sportives et foraines et parcs d'attractions fermés le 19 octobre	10/03 au 09/04	12 070	65 121 000 €
10 B	Tourisme, culture, activités récréatives et métiers de contact (coiffeurs, esthéticiennes) fermés le 2 novembre	10/03 au 09/04	16 143	51 880 000 €
11	Secteur hôtelier	22/4 au 2/5	491	10 528 000 €
12	B to B	16/06 au 15/07	1 385	11 865 304 €
13	Secteurs touchés indirectement	27/05 au 26/06	1 515	7 596 658 €
14	HoReca	07/05 au 06/06	12 507	66 105 000 €

15	Autocaristes	08/06 au 07/07	194	3 471 006 €
16 A	Secteurs fermés dont la fermeture a été prolongée (loisirs, le sport, les activités récréatives, culturelles)	22/05 au 11/06	7 696	25 557 500 €
16 B	Secteurs réouverts mais qui ont du à nouveau fermer	22/05 au 11/06	19 318	71 162 250 €
17 A	Restauration, activités sportives et foraines et parcs d'attractions fermés le 19 octobre 2020	29/09 au 28/10	114	294 000 €
17 B	Tourisme, culture, activités récréatives et métiers de contact (coiffeurs, esthéticiennes) fermés le 2 novembre	29/09 au 28/10	73	110 250 €
18	Complément aux ASBL	29/09 au 28/10	49	180 000 €
19 A	Loisirs, sport, activités récréatives, culturelles	29/09 au 28/10	150	473 000 €
19 B	Commerces, coiffure, soins de beauté et corporel	29/09 au 28/10	9	22 750 €
20	Mécanisme de résilience	25/08 au 24/09	6 326	24 585 735 €

21	Be to Be et secteur Reca	23/08 au 22/09	286	1 558 287 €
22	Mécanisme de sauvegarde	28/07 au 27/08	7 165	18 875 000 €
23	Discothèques	24/11 au 23/12	88	500 000 €
24	Discothèques – Nouvelles aides	24/12/21 au 24/01/22	52	En cours
TOTAL			95 964	385 039 063 €

03

SESAM - COVID, UN MÉCANISME DE RELANCE POUR AIDER LES ENTREPRISES À ENGAGER DU PERSONNEL

Avec SESAM (Soutien à l'Emploi dans les Secteurs d'Activités Marchands), la Wallonie aide les petites entreprises à engager du personnel.

- Une aide forfaitaire dégressive sur 3 ans pouvant atteindre 30.000 euros pour engager des demandeurs d'emploi inscrits au Forem
- Un dispositif co-géré par le SPW (analyse des demandes des entreprises) et le Forem (engagement des travailleurs et versement de la subvention)

Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement wallon a réfléchi dès mai 2021 à une aide SESAM-Covid à l'intention d'une liste fermée de 2.600 entreprises

- Déjà bénéficiaires d'autorisations SESAM, activées ou non
- Remplissant les conditions SESAM dans des dossiers en cours

Timing des opérations :

- 4 juin : décision d'investir dans un nouvel applicatif de gestion
- Juillet : appel à un consultant pour la mise à disposition de l'outil informatique
- 15 juillet : décision du gouvernement wallon
- 1^{er} septembre : ouverture aux entreprises de 3 applications interconnectées eWBS/SPW EER/Forem
- Fin 2021 : 1060 postes demandés

SESAM  **Wallonie**
emploi formation
SPW

JUSQUE **30.000 EUROS**
PAR TRAVAILLEUR ENGAGÉ !

Une véritable démonstration d'agilité et la fierté d'avoir relevé le défi !

- En l'espace de trois mois, pendant les vacances d'été, tout était en place pour gérer un nombre considérable de nouvelles demandes !
- Expertises métier, juridique et en communication, c'est une démarche collective constante qui a permis d'aboutir
- Un surcroît de travail équivalent à quatre mois supplémentaires a été consenti par une équipe souple et engagée, non renforcée bien que toujours en charge du dispositif SESAM classique

A épingle

- Une coordination de qualité avec le Forem, sous tous les aspects : métier, technique, et communication pour éviter toutes confusions entre les deux dispositifs
- Un support précieux d'e-WBS pour la configuration du formulaire
- Un travail suivi précis du prestataire pour tester et coordonner l'applicatif

Et la suite ?

Le conseil des mandataires aux entreprises (secrétariats sociaux, comptables etc) conjugué à un accompagnement très proactif, SESAM révèle un dispositif en pleine expansion, ce qui a assurément un impact sur le budget 2022 augmenté de plus de 11 millions d'euros.



04

COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES IMPLIQUÉES DANS LA FABRICATION DE PRODUITS ET DE SOLUTIONS TECHNIQUES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

Un montant total d'environ 25 millions d'euros a été alloué aux entreprises, principalement des PME, impliquées dans la fabrication de produits et de solutions techniques liées à la crise sanitaire :

- Correspondant à 50 % (ce qui est inédit !) de l'investissement, plafonnés à 1,5 million €
- Pour la fabrication de vaccins et de produits pharmaceutiques : matières premières, principes actifs, excipients, diluants, containers de transport d'oxygène vers les hôpitaux, etc.

Une équipe réactive s'est pleinement investie pour la mise en œuvre de cette aide passagère importante.

- Une expertise juridique pour l'écriture d'un arrêté du Gouvernement wallon
- Des gestionnaires de dossiers d'aides à l'investissement expérimentés
- Une expertise technique chargée d'évaluer le bien-fondé des demandes sur la base de critères précis et d'émettre un avis d'opportunité sur ces initiatives privées

« J'ai beaucoup apprécié cette expérience collaborative avec des collègues que je ne connaissais pas dans une équipe mixte du service des aides à l'investissement et de celui des projets de recherche.

Vu l'urgence, nous avons démontré toute la flexibilité et l'agilité possibles, notamment en mettant à profit l'application d'organisation et de communication Teams.

Au cœur de la pandémie, participer au soutien de telles initiatives privées en Wallonie était vraiment un défi motivant !

Alain, Département de la Recherche et du Développement technologique



DE JAMBES À NAMUR: VERS DE NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL PLUS COLLABORATIFS EN 2022

LE SPW EER SE PRÉPARE À DÉMÉNAGER...

L'OBJECTIF

Le SPW EER va déménager à Namur, pour partie fin 2022 et en 2024, et rassembler à terme l'ensemble de ses services (environ 600 personnes) aujourd'hui dispersés à Jambes et à Namur. En 2021, la relance du projet s'est organisée en partenariat étroit avec le politique et les organisations syndicales :

- Dans le cadre de la stratégie immobilière globale pour l'ensemble du SPW visant une rationalisation ainsi qu'un impact écologique positif
- Dans l'objectif de s'approprier de nouveaux modes d'organisation du travail, hybrides et collaboratifs dans des espaces modulables
- Sur la base d'un rapport d'expertise positif relatif à la ventilation et à la qualité de l'air tenant compte des consignes sanitaires Covid

LES PRIORITÉS

- Transparence, confiance et dialogue constructif
- Respect des besoins des agents
- Intégration des organisations syndicales dans le processus
- Exclusion des principes de « flex-desk » et du « zéro papier » : on repart d'une page blanche
- Mise en place d'un plan d'action à décliner en étapes pré-définies



ORGANISATION

- Désignation de deux coordinateurs du projet : Luc et Laurent, membres du Comité de direction du SPW EER
- Désignation de supports à la coordination : Marylou et Sophie, avec Salomé en support administratif du SPW EER
- Un planning de réunions régulières pour organiser chaque étape et aborder les thématiques transversales au sein d'un groupe de travail déménagement composé de l'équipe de coordination, des organisations syndicales, des experts de Cohézio, du SIPP et des services concernés (immobilière, communication, archives, mobilière, ...)
- Mise en place de groupes de travail thématiques transversaux sponsorisés dont les conclusions sont partagées dans le groupe de travail déménagement : archives, sécurité, accessibilité PMR, IT, signalétique et décoration



A decorative image on the left side of the slide showing a desk with a green plant, a pencil holder with various colored pencils, and some papers. The image is partially obscured by a dark blue diagonal shape at the bottom left.

01

LES PHASES

DE JUILLET À OCTOBRE 2021 : RÉCOLTE DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION

- Récolte du nombre d'agents, des besoins IT, des volumes d'archives, des modes d'organisation, des contacts en interne et en externe
- Animation par le Secrétariat général de 26 ateliers participatifs obligatoires, en présence d'observateurs syndicaux et avec 80% de présence minimum
- Visites commentées des bâtiments et du quartier : 255 participants – 20 visites
- Visites du site Marie-Henriette déjà aménagé en espaces de travail collaboratifs présentés par les agents utilisateurs eux-mêmes : 128 participants – 9 visites
- Rapport pour chaque service, validé par les managers et partagé sur Teams
- Formulaire de satisfaction anonyme après chaque atelier
- Présentation et validation d'un macro-projet d'implantation des services

02

DE NOVEMBRE 2021 À FÉVRIER 2022 : AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Confirmation du bénéfice de 3 étages du bâtiment C et de la possibilité d'ouvrir entre les bâtiments B et C sur les plateaux concernés
- Animation par des architectes d'un 1^{er} atelier participatif par service, de visualisation en maquettes 2 D des espaces sur place, en présence d'observateurs syndicaux, avec pour objectif de permettre à tous les agents de s'exprimer
- Mise en place d'un canal Teams par département afin de pouvoir éventuellement poursuivre la réflexion
- Animation d'un 2^e atelier par les architectes en mars 2022 sur une proposition d'aménagement
- Adoption du plan d'aménagement définitif le 2 mai 2022 en concertation avec les organisations syndicales
- À partir de mai 2022 : travaux d'aménagement

A épingler

- Une contribution précieuse de la Direction des archives régionales : [consigne de tri et de bonnes pratiques, en particulier de Fabienne avec nos délégués SPW EER Carine et Coraline](#)
- La mise en place d'un plan de communication concerté avec le Secrétariat général et diffusion d'une newsletter SPW EER une fois par mois
- Une aide réactive de l'AVIQ à l'écoute de notre volonté d'exemplarité pour accueillir des agents et du public avec des besoins spécifiques: recommandations relatives à l'accès PMR



- Un apport d'expertise pertinent des organisations syndicales relatif à la sécurité des agents qui reçoivent le public dans le bâtiment et un conseil sur les outils technologiques adéquats à acquérir
- Plusieurs agents dans des projets liés spécifiques (IT, sécurité, accessibilité, communication, archives...)

Qu'en retenir ?

- Au Boulevard Cauchy, nos services vont s'intégrer aux côtés du nouveau Palais de justice dans un quartier en complète rénovation dans des bâtiments neufs et modernes, accessibles depuis un nouveau Ravel en 15 minutes à pied depuis la gare de Namur. Un avantage tant pour les visiteurs que pour les agents.
- La sécurité des agents sera renforcée par un accueil des visiteurs et un accès limité au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du bâtiment A.
- Le télétravail et le mode d'organisation hybride étant, à aucun moment les 650 personnes n'occuperont simultanément les bâtiments offrant par ailleurs beaucoup plus d'espace de travail collaboratif

« J'ai découvert de plus près les métiers des collègues du SPW EER et en ai mesuré la richesse et la diversité en me mettant à l'écoute de leurs conditions de travail actuelles et souhaitées. Nous avons proposé un accompagnement beaucoup plus approfondi que l'unique visite qui se fait le plus couramment. L'expression des agents a été encouragée à plusieurs reprises. Les demandes qu'ils ont formulées étaient très largement acceptables. Le bien-être des agents a été l'objectif central tout au long du processus en 2021 et se poursuivra en 2022. Quelques adaptations seront vraisemblablement à prévoir en fonction des interactions au fil de l'appropriation des lieux. »

Marylou, Support à la Coordination du projet de déménagement SPW EER

« Il s'agit d'un projet très complexe qui a imposé, par sa nature et par le contexte dans lequel il a été initié, la nécessaire participation des agents, en direct et au travers de leurs représentants. Son ampleur a nécessité l'implication d'un grand nombre d'agents, lors des ateliers bien sûr et aussi au sein de plusieurs équipes-projets spécifiques ou pour la logistique, le suivi administratif... Des agents du SPW EER mais aussi d'autres Directions générales du SPW se sont mobilisés autour de cette vision d'adapter l'espace à nos besoins. Un grand volume de travail a été abattu ces derniers mois par beaucoup de personnes dans ce projet.

Ce que je retiens personnellement de cette expérience, c'est tout ce que cette démarche participative a apporté, cette richesse qui a émané des uns et des autres et finalement, je pense aujourd'hui qu'on pourra se dire que tous ces efforts, tout ce temps passé à écouter, expliquer, analyser, confronter les vues, se questionner, en valaient largement la peine ».

Sophie, Support à la Coordination du projet de déménagement SPW EER





2021

EN UN COUP D'OEIL...

JANVIER



- Indemnités Covid N° 6 aux entreprises - Secteurs « moins essentiels »
- Adoption de la stratégie Circular Wallonia par le Gouvernement wallon
- Séance d'information « European digital innovation hubs » pour les candidats à l'appel et la Commission européenne
- Webinaire sur les chèques entreprises « relance par le numérique »



- Indemnités Covid N° 7, 8 et 9 aux ASBL
- Présentation de la Stratégie « Circular Wallonia » et publication du plan d'actions des chaînes de valeur
- Mise en ligne d'un nouveau site Web consacré aux Aides d'Etat : [Suis-je concerné ? - Aides d'Etat \(wallonie.be\)](#)



FÉVRIER



MARS



- Indemnités Covid N°10 aux secteurs de la restauration, des activités sportives et foraines, des parcs d'attraction, du tourisme, de la culture, récréatif et des métiers de contact
- Webinaire Horizon Europe « Quelles opportunités pour la Wallonie ? » en collaboration avec NCP Wallonie (500 participants)
- Approbation de la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) par le Gouvernement wallon

AVRIL

- Indemnités Covid N°11 au secteur hôtelier

- Indemnités Covid N°13 aux secteurs touchés indirectement
- Indemnités Covid N°14 au secteur HoReca
- Indemnités Covid N°16 aux secteurs refermés toujours impactés
- Webinaire « From experimental approaches teaching entrepreneurial skills to an integral approach based on EntreComp »
- Finale du concours CANSAT BE en collaboration avec Innoviris et ESERO
- Introduction des permis unique pour travailleurs étrangers sur la plateforme Working in Belgium

MAI

JUIN

- Indemnités Covid N°12 au secteur « B to B »
- Indemnités Covid N°15 aux autocaristes
- Présentation de Circular Wallonia à l'Event «Next Destination » - «Horizon Europe Circularity & Bioeconomy»
- Présentation de la stratégie Circular Wallonia et mise en avant du rôle de l'économie biobasée
- Mise à disposition de la Plateforme Circular Wallonia aux parties prenantes

JUILLET

- Inondations:
 - Mise en ligne d'un lien Web et d'une adresse e-mail générique
 - Mise à disposition d'une Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) spécifique
- Indemnités Covid N°22 - Mécanisme de sauvegarde
- Webinaire Fonds européen de la Défense en collaboration avec NCP Wallonie et le ministère de la défense

AOUT

- Inondations:
 - Mise en place d'un partenariat avec la SOWALFIN, la SOGEPA, le Forem, la SNI etc
 - Mise à disposition de containers gratuits aux entreprises dans les régions sinistrées suite aux inondations
- Indemnités Covid N°20: mécanisme de résilience
- Indemnités Covid N°21 au secteur Be to Be et au secteur Reca

SEPTEMBRE

- Indemnités Covid N°17,18,19 : complément aux ASBL
- Collaboration à la Task-force Reconstruction
- Ouverture de l'aide SESAM-Covid aux entreprises
- Webinaire de lancement de l'appel à manifestation d'intérêts pour les Initiatives d'Innovations Stratégiques de la Stratégie S3
- Appel à projets pour l'accompagnement méthodologique d'un processus inclusif en école numérique
- Appel à projet école numérique : accompagnement des projets d'établissements restés en retrait de l'école numérique

OCTOBRE

- Mise en ligne du nouveau portail Web recherche <https://recherche.wallonie.be>
- 25^e anniversaire de la station ICOS de Vielsalm en collaboration avec – ULiège et l'UCL
- Reconnaissance de l'Ecole Royale Militaire (ERM) et de l'Institut von Karman de dynamique des fluides (IVK) comme organismes de recherche
- Webinaire « Améliorer le financement des partenariats pour le renforcement des compétences »



NOVEMBRE

- Indemnités Covid N°23 aux discothèques
- Startech's Days, salon de promotion des métiers techniques et technologiques
- Salon Ludovia, présentation d'Ecole Numérique
- Salon Inspiralia, présentation du référentiel européen des compétences entrepreneuriales EntreComp

DÉCEMBRE

- Mise en place de « Restart shop », indemnité d'aide à la relance aux entreprises sinistrées par les inondations
- Indemnités Covid N°24 : nouvelles aides aux discothèques
- Sélection de projets par le Jury « Industrie du Futur » en collaboration avec l'Agence du Numérique
- Création d'une école de biotechnologies à Charleroi dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie
- Financement de SPARKOH ! jusqu'en 2026



STRATÉGIE EUROPE ET EXPERTISES

Organisation de la stratégie européenne

Horizon Europe

Economie circulaire

Economie sociale

La digitalisation

Recherche & Innovation

Emploi & Formation

«PARS» pour l'insertion socioprofessionnelle

Support juridique

ORGANISATION DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE



Les 5 missions européennes du SPW EER

1. Saisir les opportunités liées aux Fonds européens
2. Développer la vision stratégique wallonne alignée sur les matières européennes et fédérer les acteurs autour de celles-ci
3. Motiver, informer, coordonner et animer le réseau d'acteurs wallons dans ses domaines de compétence en collaboration avec les acteurs clés du territoire en matière européenne
4. Positionner et visibiliser la Wallonie au niveau européen
5. Influencer l'agenda européen

L'organisation de la Stratégie européenne du SPW EER

- Un sponsoring de la Direction générale et un suivi régulier du Comité de direction
- Une Coordination Interdépartementale Europe (CIE) confiée à Martin, coordinateur en politique européenne et conseiller de la Direction générale vers les cabinets ministériels
- Un Réseau des référents Europe qui représente, défend et partage les intérêts des Départements du SPW EER au niveau européen

Les objectifs

En ligne avec les missions européennes du SPW EER, la CIE poursuit quatre objectifs :

1. Assurer la prise en charge efficace et coordonnée des thématiques transversales importantes, notamment dans la conduite des dossiers concernant plusieurs départements, par exemple :
 - ◊ Le paquet « Fit for 55 » visant à mettre en œuvre le Pacte vert
 - ◊ La législation sur l'intelligence artificielle ;
 - ◊ La boussole numérique : décennie numérique de l'UE
2. Fournir un support aux Départements du SPW EER dans la prise en charge de leurs dossiers européens et dans la mise en œuvre de leurs initiatives en la matière
3. Développer les outils et actions nécessaires au développement de la culture européenne au sein du SPW EER et à la coordination interne et externe en lien avec les besoins des services et de leurs parties prenantes.
4. Co-construire, avec l'aide du Réseau des référents Europe et les services concernés des stratégies et bonnes pratiques visant à mieux intégrer la Région wallonne dans le paysage européen.



Les premières actions concrètes de la Stratégie européenne

1. Le lancement d'un marché public permettant au SPW EER d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie européenne
2. La prise en charge de dossiers et enjeux transversaux les plus importants et urgents
3. La contribution à la mise en place d'un point de contact wallon (WCP) « Emploi-Formation » au sein du Département de l'Emploi et la Formation professionnelle en vue de notamment mieux saisir les opportunités de financement européens
4. La réalisation d'une cartographie qui indique les opportunités de financement pour les acteurs wallons en lien avec les programmes européens en gestion centralisée

5. L'élaboration, avec les membres du Réseau des référents Europe et les services concernés, de positions concertées dans les compétences du SPW EER afin de répondre aux diverses sollicitations européennes en la matière
6. La mise en place de la Stratégie européenne S3

Le réseau des référents Europe du SPW EER

Cohérence, partage, alignement, coordination, efficacité, rationalisation, expertise, intelligence collective, tels sont les motifs de rencontres et de travail de cette « communauté métier en matières européennes ».



1. Eviter des absences de représentation dans certaines instances-clés
2. Repérer des doublons qui pourraient nous déforcer
3. Partager l'information afin d'anticiper les échéances importantes du calendrier européen et mutualiser nos forces
4. Co-crée de nouvelles initiatives inspirantes pour développer de nouveaux projets connectés aux réalités de la Wallonie et à ses besoins conjoncturels et à long terme

Vincent, Florence et Caroline (Département de la Compétitivité et innovation),
Didier et Catherine (Département de la Recherche et du développement technologique), Alain et Philippe
(Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle), Hugues et Anne (Département de l'Investissement),
Pierre (Département de la Gestion financière), Gaelig (Département du Développement économique).

« Aujourd'hui, la Wallonie reste en-deçà de sa réelle capacité à faire de l'Europe une opportunité tangible pour ses acteurs régionaux. En réponse à ces défis, vecteurs d'opportunités, le SPW EER se positionne comme acteur central de la Wallonie dans les dossiers et axes stratégiques européens qui couvrent son champ de compétences.

Notre Stratégie européenne se veut ouverte, dynamique et cohérente avec les besoins et priorités socio-économiques de la Région, en parfaite articulation avec les visions stratégiques wallonnes telles que la nouvelle stratégie de spécialisation intelligente. Je suis très motivé à l'idée de relever ces multiples défis avec mes collègues, la Région wallonne étant une terre fertile pour des projets innovants et prises de position porteurs de sens. Je suis convaincu que nos ambitions seront à la hauteur des enjeux !

Martin, Conseiller de la Direction générale et Coordinateur dans les matières européennes.

HORIZON EUROPE : COMMENT LA WALLONIE PEUT S'Y PRÉPARER AU MIEUX ?

Horizon Europe

- 9^e programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation lancé en février 2021
- Une enveloppe budgétaire de 95,571 milliards d'euros pour les sept années à venir (2021-2027).

Objectifs :

- Contribuer de façon significative au renforcement des secteurs de la science et de la technologie de l'Union européenne
- Relever les défis d'ampleur mondiale dans des domaines cruciaux comme la santé, le vieillissement, la sécurité, la pollution et le changement climatique
- Soutenir l'innovation de rupture et développer les écosystèmes d'innovation

Public visé et opportunité de financement

- L'ensemble des acteurs R&I (universités et hautes écoles, centres de recherche, entreprises (petites, moyennes ou grandes)
- Les organisations publiques et privées des Etats-membres
- Sur la base d'appels à propositions lancés par la Commission
- Financement des projets par la Commission européenne variant de 70 à 100% des coûts éligibles (hors partenariats)



La compétition croissante des appels de la Commission exige une préparation de plus en plus ardue des projets.

Déposer un projet Horizon Europe ne s'improvise pas.

La Commission européenne a mis en place un réseau de National Contact Points dont un des objectifs est d'assister les porteurs de projets dans la préparation et la soumission de ceux-ci.

En Fédération Wallonie Bruxelles, deux NCP jouent ce rôle : le NCP Wallonie, hébergé à l'UWE et le NCP FNRS.

Et le SPW dans tout ça ?

Le SPW EER participe au programme-cadre de deux façons :

- 1**
 - Cofinance et gère des programmes de partenariats européens
 - Diffuse l'information sur les appels à propositions issus de ces programmes
 - Gère la participation des acteurs wallons aux consortia mis en place
- 2**
 - Défend les intérêts belges au sein des comités de programme mis en place par la Commission européenne pour interagir avec les Etats-membres sur la préparation et la mise en œuvre du programme-cadre



**Horizon
Europe**

THE NEXT EU RESEARCH & INNOVATION
PROGRAMME (2021 – 2027)

Le contexte fédéral belge

Vu la réalité institutionnelle de la Belgique, la participation aux comités de programme nécessite une concertation intra-belge réunissant des fonctionnaires fédéraux (BELSPO), flamands (EWI), wallons, francophones (FWB) et bruxellois (Innoviris) ainsi que les NCP belges.

Pour recueillir l'input wallon, des groupes de travail composés des principaux acteurs R&I wallons concernés par les thématiques et coordonnés par le SPW Recherche en collaboration avec le NCP Wallonie et les Pôles de compétitivité ont été créés.

La définition des positions wallonnes s'inscrit dans la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) de la Wallonie, récemment actualisée.

En 2021, le SPW Recherche a mené une étude avec le soutien du Cabinet du Ministre portant sur les moyens à activer pour une participation accrue de la Wallonie au programme-cadre.

3 grandes actions seront mises en œuvre dans les prochains mois :

1. Une structuration entre acteurs intermédiaires (SPW, NCP, Pôles, Clusters, Cellules Europe, WBI...) plus efficace ;
2. Des incitants à la mesure de nos ambitions ;
3. Une meilleure articulation entre fonds régionaux et européens.





« La recherche et innovation en Wallonie a des atouts indéniables et des forces distinctives à porter à l'Europe. L'actualisation de la S3 est un pas important dans ce long chemin qui doit permettre non seulement à capter davantage de financements européens mais surtout à positionner la Wallonie dans les filières européennes porteuses. »

Catherine (Recherche)

Avec Didier, Carine, Sophie et Pierre (Département de la Recherche et du Développement technologique), Florence (Département de la Compétitivité et de l'Innovation).



ECONOMIE CIRCULAIRE : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ÉLABORÉE EN 2020

Mise en œuvre de la stratégie élaborée en 2020 avec une équipe de coordination mixte et bien rôdée

- Le SPW EER (Direction de la Politique économique) supervise, soutient et coordonne les pilotes de projet dans la mise en œuvre des actions relatives aux politiques d'innovation, d'entreprise et industrielle
- Le Secrétariat général du SPW (Direction du Développement durable) organise les rencontres des parties prenantes et coordonne les actions de communication

6 coordinateurs désignés en 2021

- Pour chacune des chaînes de valeurs prioritaires
- Mission de suivi et de coordination des actions de leur chaîne de valeurs

Construction et bâtiments	Greenwin
Matières plastiques	GreenWin
Métallurgie	Mecatech
Eau	SPGE
Textiles	Centexbel
Alimentation	WagrAlim
Biobasé	Valbiom

Le SPW EER exerce un rôle de facilitateur

- Coordination stratégique et budgétaire
- Suivi des plannings et plans d'actions
- Soutien aux coordinateurs et chefs de projet
- Représentation de la stratégie wallonne dans des cénacles nationaux et européens et échange d'expériences
- Veille sectorielle

Les actions pour les entreprises de Wallonie

- Lancement des travaux aux sein des taskforces liées aux chaînes de valeur prioritaires
- Premier baromètre de maturité circulaire des entreprises wallonnes, qui permet de cibler les besoins et les freins à l'adoption des pratiques circulaires
- Mise en place d'un axe économie circulaire au sein du Programme Industrie du Futur qui vise l'amélioration de la compétitivité des entreprises manufacturières par l'usage des technologies numériques avancées comme levier d'économie circulaire, en collaboration avec l'Agence du Numérique
- Renforcement de Next (SRIW), levier financier dans des projets wallons d'Économie Circulaire en phase de croissance
- « Go circular », un appel à projets pour le financement des entreprises en lancement ou en transition
- Les référents en économie circulaire (coordonnés par la SOWALFIN) qui accompagnent, gratuitement, dans la détection du potentiel de l'économie circulaire de l'entreprise.



Mise en place d'une gouvernance participative

- La phase d'élaboration de la Stratégie s'est déroulée selon un processus participatif
- Déploiement cohérent et articulé de tous les organes de gouvernance dans la phase de mise en œuvre dans un esprit collaboratif et de co-construction

Renforcement de la position de la Wallonie en Europe

Positionnement renforcé des acteurs wallons dans des projets et actions européens liés à l'économie circulaire afin de répondre aux défis de compétitivité liés à la raréfaction des ressources, à des pénuries de matières premières, volatilité des prix, etc.

« Tous les métiers du SPW sont concernés par l'économie circulaire. Il faut donc casser les idées préconçues selon lesquelles il s'agit seulement de trier ses déchets et de les recycler. C'est beaucoup plus que ça : il s'agit de changer véritablement la façon de produire et de consommer. Changer le modèle économique afin de contribuer à enrayer le réchauffement climatique. De faire face à la raréfaction des ressources. La plateforme Circular Wallonia est ouverte à toutes les parties prenantes intéressées à contribuer. La quinzaine de l'économie circulaire programmée du 30 mai au 10 juin 2022 offrira une belle occasion de s'y intéresser davantage encore. »

Mélanie, Coordinatrice de l'équipe Circular Wallonia du SPW EER:
Lisa, Giulietta et France (Département de la Compétitivité et de l'innovation).



ECONOMIE SOCIALE : DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE CENTRÉE SUR L'ÉCHELON EUROPÉEN

Les actions à épingler :

- Intégration au GECES (groupe d'experts en économie sociale à la Commission européenne)
- Membre du GSEF (Forum Mondial de l'économie sociale)
- Lobbying pour que la Belgique puisse être signataire de la déclaration de Luxembourg, après avoir été signataire de la Déclaration de Tolède
- Candidature à l'appel à projets COSME proposé par la Commission européenne
- Création de nouveaux appels à projets :
 - ◊ Création de logements privés pour les femmes victimes de violence (2021)
 - ◊ Création de logement privés à destination des ménages en situation de vulnérabilité sociale, économique et environnementale, notamment les victimes des inondations (en cours en 2022)
 - ◊ Digitalisation des entreprises d'économie en collaboration avec l'ADN
- Proposition de 12 recommandations pour l'agenda européen en matière d'économie sociale, notamment en lien avec la stratégie « AlternativES Wallonia »
- Administration d'une subvention pour la création d'une plate-forme de gestion et de professionnalisation du marché de la seconde main



« La Direction de l'économie sociale œuvre au développement et à la promotion de l'économie sociale en Wallonie. Elle s'inscrit comme un acteur de l'économie sociale, et se positionne en véritable partenaire avec les autres entités du SPW, la Sowalfin, W.ALTER et les fédérations sectorielles. Nous essayons de co-construire des projets sur la base des valeurs et principes caractéristiques de l'économie sociale. »

Frédéric, Directeur.



LA DIGITALISATION, UN ENJEU MAJEUR POUR LA WALLONIE ET L'EUROPE

LE SPW EER CONTRIBUE À VALORISER LES INTÉRÊTS BELGES ET WALLONS AU SEIN DES INSTANCES EUROPÉENNES.

Suivi des travaux de la Commission européenne et du « DIGITAL Europe Program » :

- Contribuer au positionnement belge en relayant les intérêts wallons
- Coordonner le positionnement belge et le porter devant les institutions européennes
- Négocier des thématiques au niveau européen et des budgets pour les soutenir
- Répondre à des appels à projets intéressants pour la Wallonie

Suivi législatif :

- Faire converger les initiatives européennes et les intérêts de la Wallonie (ex. décennie numérique pour l'Europe)
- Favoriser un cadre propice au développement des entreprises (ex. législation sur l'intelligence artificielle)



LES PARTENAIRES	LES THÈMES
• Agence du Numérique • Pôles de compétitivité • Universités et Centres de recherche • Le Forem • Les autres DG du SPW • Partenaires du programme Digital Wallonia for AI • Partenaires du programme Industrie du futur • Cabinets ministériels • NCP Wallonie • Délégation générale Wallonie-Bruxelles (représentation permanente auprès de l'UE)	• La transformation numérique des entreprises • La cybersécurité • L'Intelligence Artificielle (IA) • Les super-calculateurs • Les compétences numériques avancées • L'e-gouvernement • Etc

La « boussole numérique », une vision à l’horizon 2030 pour l’Union européenne

- 75 % des entreprises utilisatrices de l’Intelligence Artificielle, du big data et du cloud
- Doublement du nombre de « licornes »
- 90 % des PME portées à un niveau élémentaire d’intensité numérique
- 80 % de la population formée aux bases des méthodes digitales
- Infrastructures numériques sûres et durables : 5G partout, etc
- Numérisation complète des services publics



Novembre 2021 : lancement de l'appel à projets européen sur les European Digital Innovation Hubs.

Le SPW EER a organisé la pré-sélection de deux projets à déposer pour la Wallonie sur base de leur alignement avec les stratégies wallonnes, leur réponse aux besoins des entreprises et leur impact sur l'économie wallonne.

Les « European digital innovation hubs » (EDIH) seront amenés à accompagner les PME dans leur transformation numérique. Ces projets portent sur l'Industrie 4.0 et la Construction 4.0 et bénéficieront d'un co-financement wallon.

Le NCP Wallonie interviendra à l'avenir en aval pour informer les acteurs wallons de la publication des appels à projets « Digital Europe » et les accompagner dans le dépôt de projets.

Reporting régulier au « Digital Economy and Society Index (DESI) », cadre du monitoring numérique européen, en collaboration étroite avec le SPW Digital et l'Agence du Numérique (AdN) :

- Expliquer les mesures prises, les actions de test et d'accompagnement
- Mettre en avant les bonnes pratiques, comme par exemple l'accompagnement « Made different / Digital Wallonia » (intégré dans le programme Industrie du futur) dorénavant reconnu comme méthodologie à valoriser ailleurs en Europe.

**digital
wallonia
.be**

« Le numérique est une thématique particulièrement pertinente aussi bien pour l'économie, la formation et les compétences que la recherche ; sa nature transversale nous a poussé à mieux intégrer les expertises disponibles au sein des différents services dans la définition régulière des positionnements wallons au niveau européen. Par ailleurs, via la Task force Europe – Digital du SPW EER que j'anime et qui se réunit sur une base trimestrielle avec l'AdN, le FOREM, le NCP Wallonie, le Cabinet du Ministre et la Délégation wallonne à la Représentation permanente auprès de l'UE, nous nous assurons que nous disposons d'une information et d'une compréhension commune de ces thématiques qui renforce notre collaboration ».

« Les discussions que nous avons avec les acteurs wallons qui veulent monter dans des projets européens sont aussi des leviers pour approfondir certaines thématiques sectorielles. Ainsi ces derniers temps, je me suis intéressée davantage aux besoins spécifiques des secteurs de la construction et de la santé, en lien avec la thématique du numérique ».

Caroline, déléguée au Comité du programme DIGITAL pour la Belgique avec un homologue flamand.

Avec Caroline (Département de la Compétitivité et de l'Innovation), Catherine (Département de la Recherche), Alain (Département de l'Emploi et de la Formation), Martin (Coordination), Chantal, Pierre et Fabian (Département de la Recherche et du Développement technologique).

digital
wallonia
.be

RECHERCHE ET INNOVATION, LES STATISTIQUES AU SERVICE DE LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA WALLONIE

La Wallonie a tout intérêt à se frayer un chemin vers Eurostat (Commission européenne) et l'OCDE. La Wallonie a l'opportunité de faire entendre sa voix dans ces enceintes, aux côtés du partenaire fédéral BELSPO (Politique scientifique fédérale). Eurostat est en effet en charge de l'harmonisation de ces statistiques au niveau européen avec un caractère contraignant, tandis que l'OCDE organise entre ses membres une concertation visant à donner une cohérence internationale encore plus vaste à ces statistiques.

En partenariat avec l'IWEPS, le SPW EER coopère avec le niveau fédéral. Sa contribution se concrétise par :

- L'établissement de statistiques sur l'activité en Wallonie
- L'analyse des évolutions observées
- Le conseil aux entreprises sur la présentation des données à renseigner
- Le support à la décision



R&D

« Nous avons une vue sur les évolutions, ce qui nous a permis par exemple de dresser ce constat : ces dernières années, nos entreprises ont fait trois fois plus appel à la consultance en matière de R&D, un personnel jusque-là ignoré dans les statistiques officielles, correspondant à 1/5 des effectifs totaux. Cette externalisation entre donc désormais dans l'analyse, le cadre statistique européen va permettre d'en observer l'évolution. Ces femmes et ces hommes contribuent pleinement aux projets de R&D de Wallonie. »

Pierre (Département de la Gestion financière).

Innovation

Le contact direct du SPW EER avec les entreprises, souvent accompagnées pour répondre aux enquêtes, offre

- Une vue sur les données et sur la façon dont elles sont produites
- Une connaissance des entreprises complémentaire à celle d'autres partenaires exclusivement axés sur le volet d'étude
- Une vue sur l'ensemble du processus de recherche et d'innovation

« Cette connaissance du terrain sur l'innovation technologique en produits et procédés a permis par exemple de lever un intérêt pour d'autres innovations, non technologiques, ce qui stimule une vision large de la chaîne de valeur. Une innovation en entraîne une autre, ce qui renforce une vision plus systémique incluant l'organisation, la formation, le recrutement ou encore le marketing. »

Pierre (Département de la Gestion financière).

Des réponses aux enquêtes sur base volontaire, mais un public conscient des enjeux :

- 50 à 60 % de réponses des entreprises
- Une majorité d'entreprises conscientes de la concurrence
- Un intérêt bien perçu de saisir l'opportunité de s'auto-évaluer
- Une confiance explicite dans le métier de statisticien

La position de la Wallonie se renforce :

- Accueil d'un nouvel expert
- Implication dans un réseau interne SPW EER
- Elan vers de nouvelles rencontres au sein du SPW

« Les statistiques permettent de convaincre par une objectivation, ce qui doit renforcer la volonté d'aller de l'avant, de préciser un cap pour la Wallonie. On peut s'étonner que la Belgique soit un des rares pays européens où répondre aux enquêtes n'est pas obligatoire. Il est pourtant indispensable de photographier la réalité, de visualiser ce qui a été fait dans les entreprises et avec quels moyens. D'oser se comparer avec les autres pays d'Europe et régions du monde pour anticiper l'avenir. »

Pierre (Département de le Gestion financière).

EMPLOI ET FORMATION : LE SPW EER INTÈGRE AU MAXIMUM LA DIMENSION EUROPÉENNE



De quoi s'agit-il ? Quelles dimensions sont notamment couvertes ?

- Améliorer les compétences de base : lire, écrire, alphabétiser, calculer
- Favoriser l'acquisition des compétences numériques de base
- Stimuler le développement des compétences et les parcours de formation
- Encourager l'appropriation d'outils d'apprentissage faciles à prendre en main
- Stimuler la formation des adultes et la formation tout au long de la vie
- Soutenir la création d'emploi pour l'engagement de travailleurs, lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle
- Soutenir le développement des compétences entrepreneuriales
- Faciliter l'entrée dans la voie de l'industrie 4.0 et soutenir l'évolution des compétences
- Développer les « soft-skills », ces compétences qui ouvrent l'agilité et l'adaptation à l'évolution rapide des métiers

Ses Objectifs :

- ◇ Suivre le développement des politiques européennes et capter les opportunités
- ◇ Enoncer et soumettre des propositions au politique

- ◇ Construire des projets concrets comme PARS I & II pour encourager l’insertion des personnes éloignées du marché de l’emploi
- ◇ Visibiliser des bonnes pratiques wallonnes en Europe comme la plate-forme d’apprentissage des langues « Wallanguages »
- ◇ Partager les informations et actualités au sein du SPW comme le Green Deal, la digitalisation, la mobilité des travailleurs



PARTENAIRES	PUBLICS
• Le Forem • L'IFAPME • Les Centres d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) et l'Interfédé • Les Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE) • Le réseau d'autocréation d'emploi • Les Centres de compétences • Le réseau d'alphabétisation • et bien d'autres...	• Les jeunes • Les demandeurs d'emploi • Les travailleurs • Les secteurs d'activités • Les entreprises

« C’est une tendance intéressante d’impliquer le SPW EER dans toutes ses composantes pour être force de proposition. Prendre en compte les spécificités de notre région est primordial. Il me tiendrait à cœur de s’impliquer davantage soi-même avec les collègues comme acteur dans des projets comme c’est déjà le cas avec 4.0Ready (Interreg Europe), PARS I&II, Entre-Comp (Erasmus +), Start Digital (EaSI) et l’école numérique avec le FSE. Je veux dire par là, mettre en place le projet nous-mêmes. Et stimuler l’idéation de projets liés avec des équipes d’agents dont l’expertise pourrait se renforcer par le suivi concret du projet de A à Z » , La dimension européenne est de plus en plus présente dans nos activités et dans l’implication de l’ensemble des collègues et responsables. C’est une très bonne chose ».

Alain, Coordinateur Cellule Europe-International pour l’emploi et la formation

« PARS », UN PROJET EUROPÉEN ET UNE EXPERTISE POUR RENFORCER L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Renforcement des compétences des stagiaires dans les Centres d'Insertion Socio-Professionnelles (CISP)

Le SPW EER a obtenu l'aide de la Commission européenne et de l'OCDE, ce qui a permis :

- D'améliorer les parcours de renforcement de compétences
- De s'inspirer des bonnes pratiques issues des autres pays européens
- De développer un programme de réforme structurelle sur la base d'un processus « Diagnostic / Comparaison internationales / Recommandations »

Un large partenariat pour codévelopper des solutions concrètes en Wallonie

- Le Cabinet de la Ministre en charge de l'Emploi
- Les 5 fédérations des CISP
- Le Forem
- L'IFAPME
- La Promotion sociale
- Le Service francophone des métiers et qualifications



L'UNION EUROPÉENNE ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



- Le Consortium de validation des compétences
- Le Cadre francophone des certifications

De septembre 2019 à juin 2021, le SPW Emploi-Formation aura été porteur de projet avec l'Inter-fédération des CISP.

A l'issue du projet, 4 recommandations sont à mettre en œuvre avec les opérateurs :

- Etablir des conventions de partenariats entre eux
- Doter les CISP d'un label qualité
- Former les formateurs via l'Inter-fédération
- Uniformiser les référentiels de formations

Vu le succès, le SPW a demandé l'aide de l'Europe pour un second projet : améliorer le financement des partenariats entre les opérateurs de formation.

Objectifs de travail :

- Identifier les freins
- Activer les meilleures solutions pour lever les obstacles



Un duo passionné par le défi !

« Ce projet est important pour les personnes éloignées de l'emploi, y compris les primo-arrivants.

Une meilleure reconnaissance des CISP, moins connus que le

Forem ou l'IFAPME, permettra aux stagiaires de s'élever.

Au contact des experts de l'OCDE, nos regards sont complémentaires et favorisent la neutralité d'approche du terrain tout autant qu'une vision par le haut. C'est riche et stimulant ! »

Constance, juriste, et Caroline, Coordinatrice du dispositif CISP

A photograph of a man and a woman in business attire sitting at a desk, engaged in a discussion. The man is on the left, gesturing with his hands while speaking. The woman is on the right, listening attentively. The background shows a modern office environment with bookshelves and a potted plant.

SUPPORT JURIDIQUE : CONSEIL ET EXPERTISE

Le SPW EER a offert les services suivants :

Le support à la rédaction des décrets et arrêtés, la veille, les avis et le support juridique

- Les aides à l'investissement
- Les aides au développement économique
- Les implantations commerciales

Le conseil, l'expertise et le support juridique

- Le marché intérieur sur les services
- Les professions réglementées
- L'instruction des demandes d'indemnités Covid aux entreprises et la gestion des recours
- La récupération de primes à l'investissement indûment versées

Le secrétariat de la Cellule des Recours sur Implantations Commerciales

- Gestion des recours des décisions rendues en première instance en matière de permis d'implantations commerciales et de permis intégré (volet urbanistique et environnemental en plus du volet purement commercial)
- Analyse et gestion du dossier de première instance afin de rendre une nouvelle décision
- Remise d'avis juridique
- Motivation, en fait et en droit, de nouvelles décisions
- Gestion du contentieux devant le Conseil d'Etat des décisions rendues sur recours
- Organisation des Commission de recours en collaboration avec les cabinets ministériels
- Vulgarisation juridique

Le point de contact « Aides d'Etat »

- Mise en relation de la Commission européenne avec les services de la Région wallonne
- Animation d'un réseau de correspondants (SPW et OIP)
- Remise d'avis et d'analyses
- Formations en droit des Aides d'Etat
- Veille juridique
- Création et administration d'un site internet de vulgarisation :
Suis-je concerné ? - [Aides d'Etat \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be/aides-etat)



RÉSULTATS OPÉRATIONNELS 2021



ÉCONOMIE

Primes à l'investissement

Chèques entreprises

Parcs d'activités économiques

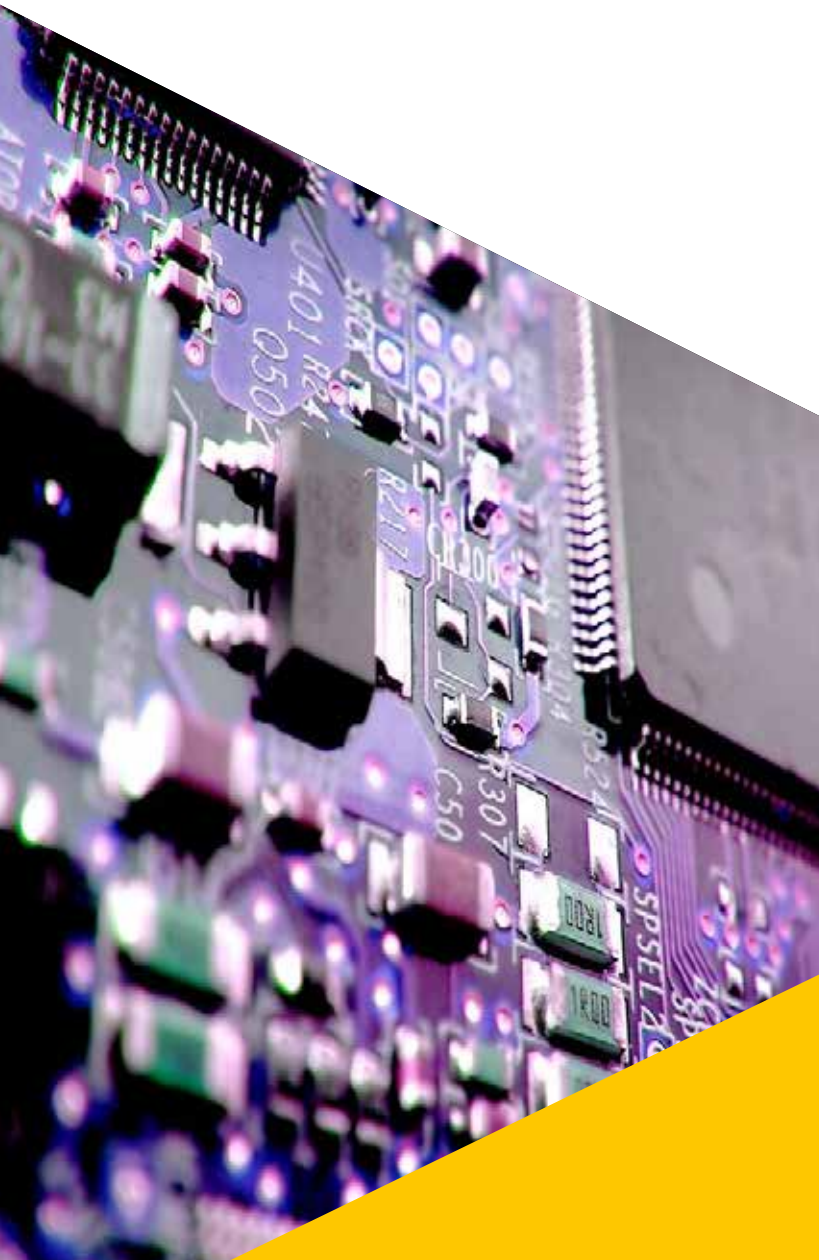
Implantations commerciales

Economie sociale

Economie créative

Réseaux d'entreprises et digital wallonia

S3, une stratégie de spécialisation intelligente 2021-2027



PRIMES À L'INVESTISSEMENT :

2^E ÉTAPE DANS LE PROCESSUS DE DIGITALISATION

Les aides à l'investissement pour les entreprises : une seconde étape est franchie dans le processus de digitalisation...

Novembre 2021 : mise en ligne du formulaire digitalisé de la demande complète :

- Préremplie comme petite entreprise, moyenne ou grande et incluant les données de la BCE
- Nécessitant un accompagnement des TPE et PME
- A verser dans l'application informatique en attendant l'activation de la Plate-forme subsides digitalisée

Demande
d'autorisation
à débiter
l'investissement

Demande d'aide
à
l'investissement

Décision
d'octroi ou refus

A épingler :

- Une collaboration fructueuse entre le consultant, le SPW Economie et e-WBS

Le travail a consisté à différencier les spécificités des demandes selon trois critères :

- La taille de l'entreprise, TPE, PME ou grande entreprise
- Le type de l'aide sollicitée :
 - ◊ les aides classiques
 - ◊ les aides européennes sur le Fond FEDER
 - ◊ les aides liées à l'environnement et à l'énergie

« Si les mandataires commencent à s'adapter, les petites entreprises sollicitent largement les permanences téléphoniques indispensables pour guider la réflexion et éviter les erreurs qui auraient pour conséquence un dossier mal aiguillé : les conditions d'éligibilité européennes et régionales sont contraignantes en matière de régulation du marché intérieur. Chaque critère compte : la taille de l'entreprise, le lieu et le secteur d'activité, ainsi que le domaine d'investissement.

C'est compliqué de simplifier !

Avant de faciliter la tâche de l'entreprise qui met du temps à s'adapter, c'est sollicitant pour le personnel : l'accès aux données est facilité, mais les manipulations sont encore nombreuses vu la complexité du dispositif. En attendant un processus complètement revisité, c'est le sens de l'équipe qui nous sauve en cas de difficulté. Avant tout, nous gardons toujours à l'esprit que l'entreprise doit se sentir soutenue ! »

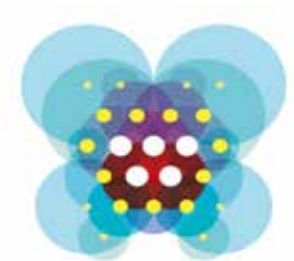
Pour l'équipe, Annick et Véronique, suivi du projet de simplification.

SPW EER 2021 – PRIMES À L'INVESTISSEMENT	
Primes à l'investissement aux grandes entreprises	11 305 017 €
Primes à l'investissement à une PME (cadre du FEDER)	13 429 347 €
Compensation aux entreprises en compensation des coûts des émissions indirectes (Carbon Leakage Indirect)	20 000 000 €
Prime à l'investissement "protection de l'environnement et utilisation durable de l'énergie	7 084 492 €
Primes à l'investissement en faveur de la fabrication de produits liés à la COVID-19	1 500 000 €
Primes à l'investissement pour les équipements des camions réduisant la consommation d'énergie ou les émissions sonores	1 333 992€
Total : 2. 436 dossiers	54 652 848 €
PME – Octroi de 1.722 passeports d'entreprise	

CHÈQUES ENTREPRISES

LE SUCCÈS D'UN VÉRITABLE PROTOTYPE

D'ADMINISTRATION 4.0



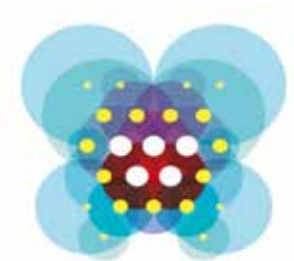
**Chèques-
entreprises**

Le dispositif continue d'évoluer dans l'esprit du New Public Management :

- Simplicité et orientation vers l'utilisateur
- Délais courts et efficacité de la digitalisation
- Plate-forme de gestion ouverte au public 24H/24H, 7/7 et 365/365
- Amélioration continue du schéma d'organisation interne toujours mieux rôdé
- Monitoring et reporting de gestion et de contrôle soutenu par le modèle data-centric

Déjà deux pas vers l'essaimage de l'outil IT : de la plate-forme tripartite à la plate-forme bi-partite

- 2020 - Dans l'urgence, le SPW EER, avec l'Agence du Numérique, avait dupliqué le modèle pour administrer les indemnités Covid aux entreprises en développant une plate-forme bipartite
- 2021 - Pour répondre à de nouveaux besoins au sein du SPW TLPE, la plate-forme bipartite fait des émules pour la gestion des chèques-loyers



**Chèques-
entreprises**

Au niveau métier, la gestion des flux s'est déployée sous de nouveaux angles en 2021

- Améliorations en matière de labellisation des prestataires et procédure de surveillance et de renouvellement reposant sur les données générées par les prestataires au sein de la plateforme
- Systématisation de la détection des signaux de fraudes pour générer les contrôles a posteriori, multiplication des contrôles sur place et réflexions sur la stratégie de contrôle ex-post
- En matière de support, structuration d'un « call center » avec une approche multicanale
- Première analyse d'impact du dispositif sur base d'un questionnaire adressé aux bénéficiaires

Très sollicitée, l'équipe aux profils variés a fait preuve de beaucoup agilité et continue de s'adapter aux spécificités d'un dispositif d'e-administration

- Gestion d'un catalogue des services très étoffé incluant la gouvernance et les partenariats d'expertise
- Circonscrire les améliorations à viser
- Communiquer avec les écosystèmes sur les évolutions
- Mettre à disposition un support général et offrir un support sur mesure
- Assurer un suivi juridique
- Organiser la gouvernance avec l'AdN et les partenaires, notamment pour essayer dans d'autres dispositifs administratifs
- Collaborer avec la Sowalfin en particulier sur la transmission d'entreprise et l'économie circulaire

Chantal, Marie-Ange, Jean, Lysiane, Sarah, Isabelle, Ronald, Pierre, Benjamin, Céline, Catherine, Charlotte, Audrey (Département du développement économique)

« D'un laboratoire qui pouvait s'arrêter, plus qu'un standard délivré, c'est une porte qui s'est ouverte à l'essaimage, couronnant de succès une aventure qui a commencé il y a cinq ans déjà. L'équipe n'a pas seulement visé un endroit où arriver, elle a pris la mesure de l'importance du chemin pour y parvenir. C'est toute la différence ! Aujourd'hui, c'est l'interaction directe avec l'utilisateur qui a changé le visage de l'administration. Un merci reçu est une grande source de satisfaction à la suite des efforts consentis. D'autres aides du SPW FFR pourraient encore s'inspirer du modèle à l'avenir. Il ne manque désormais plus qu'une communauté transversale des agents actifs sur ce dispositif transversal qu'ils soient logés à l'Economie, la Recherche ou la Formation. Après deux ans de pandémie, espérons qu'un événement pourra être organisé en 2022 pour renforcer la cohérence, la cohésion et le sentiment d'appartenance à la famille Chèques-Entreprises. »

Xavier, Directeur

SPW EER 2021 - CHÈQUES ENTREPRISES		
Formation à la création d'entreprise	1 850	2 985 078 €
Création - Conseil à la création d'entreprise	785	2 476 453 €
Croissance - Accompagnement croissance et développement d'entreprise	933	4 008 528 €
Croissance - Diagnostic croissance et développement d'entreprise	395	1 398 803 €
Economie circulaire	12	230 272 €
Numérique - Coworking	338	170 765 €
Numérique - Cybersécurité	34	263 347 €
Numérique - Maturité numérique	545	3 934 328 €
Transmission" - Accompagnement cession ou reprise	166	843 882 €
Transmission - Diagnostic cession ou reprise	507	2 090 353 €
Innovation - Chèque Technologique	107	1 191 401 €
Innovation - Chèque Propriété intellectuelle	64	315 800 €
Total	5736	19 909 014 €
SPW EER - AUTORISATIONS D'ENTREPRENDRE		
Reconnaissance de capacités entrepreneuriales	2 006	
Autorisations d'activités ambulantes	1 980	
Licences boucher-charcutier	118	
Total	4 104	

PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

QUELQUES CHIFFRES...



SPW EER 2021 – PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES		
Aménagement et équipement de parcs d'activités économiques	- en ce compris le remboursement d'emprunts via la Sowafinal, filiale de la SRIW - hors crédits Feder et Interreg	75 645 093 €
Subventions pour le développement des parcs d'activités économiques via des crédits classiques ou financements alternatifs	64 demandes	30 097 000 €
Subvention facultative aux intercommunales, UAP ou autres organismes		193 000 €
Contrôle des subventions FEDER ou Interreg octroyées aux bénéficiaires dont le SPW EER est administration fonctionnelle	16 368 000 €	
Reconnaissance et/ou expropriation, pour la plupart en vue d'une requalification de friches industrielles	5 dossiers	43 ha nouvellement reconnus

IMPLANTATIONS COMMERCIALES CRÉASHOP ET INDEMNITÉS COMPENSATOIRES



SPW EER 2021 - IMPLANTATIONS COMMERCIALES - CRÉASHOP ET INDEMNITÉS COMPENSATOIRES		
Permis d'implantation commerciales	143 demandes	
Primes à l'installation d'un commerce (Creashop et Créashop-Plus)	68 demandes	413.000 €
Indemnités compensatoires	515 demandes	2.088.200 €
Total		2 501 200 €
* Nouveau : Indemnité Restart Shop aux entreprises sinistrées lors des inondations	200 demandes (au 1er février 2022)	



ÉCONOMIE SOCIALE : DE NOUVEAUX DÉFIS SOCIÉTAUX ATTENDUS PAR LES CITOYENS

Economie sociale - Le service s'est structuré pour relever de nouveaux défis sociétaux

La crise du Covid a mis en avant un besoin de sens dans nos actions au quotidien. Il en a résulté un retour à un commerce plus local (circuit-court), mais aussi à des principes économiques plus sains.

L'économie sociale répond à ces besoins, raison pour laquelle ce secteur connaît un réel momentum depuis 3 ans. Il se traduit par un véritable boom des demandes de subventions. D'un autre côté, les dispositifs d'économie sociale d'insertion se présentent toujours comme un mécanisme porteur d'emploi durable et important.

Les principes de base de l'économie sociale sont de plus en plus recherchés par nombre de citoyens dans les entreprises :

- Service à la collectivité et aux membres plutôt que finalité de profit
- Autonomie de gestion
- Processus de décision démocratique
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus

Evolution du service en deux et bientôt trois équipes distinctes mais polyvalentes

1. Un pôle « économie sociale d'insertion » coordonné par Laurent :

- ◇ Les Entreprises d'insertion
- ◇ Les Initiatives de Développement en Economie Sociale (IDESS)
- ◇ Les structures actives dans la réutilisation
- ◇ Les initiatives d'économie sociale
- ◇ Les employeurs SINE
- ◇ Le projet territoire « 0 chômeurs »

2. Un pôle « économie innovante et alternative » coordonné par Maïté :

- ◇ Les projets-pilotes en économie sociale
- ◇ Les agences-conseil en économie sociale
- ◇ Les projets immobiliers en économie sociale
- ◇ La mise en œuvre d'« AlternativES Wallonia », la stratégie wallonne en matière d'économie sociale ;
- ◇ une initiative européenne visant à créer des hubs logistiques en circuits courts

SPW EER 2021 – ECONOMIE SOCIALE		
Subvention facultative dans le cadre des projets pilotes en économie sociale	96	11 081 436 €
Subside aux entreprises d'économie sociale qui développent une activité immobilière	4	60 000 €
Subvention complémentaire aux agences conseil dans le cadre de l'économie sociale	6	48 600 €
Subvention de base aux agences conseil dans le cadre de l'économie sociale	6	169 600 €
Subvention annuelle aux entreprises actives dans le secteur de la réutilisation	34	488 477 €
Subvention «accompagnement social» aux entreprises d'insertion	83	3 063 094 €
Subvention complémentaire aux entreprises d'insertion	53	1 063 950 €
Subvention «travailleur» aux entreprises d'insertion	427	1 756 500 €
Subside dans le cadre des IDESS	62	3 727 117 €
Subside aux entreprises d'économie sociale dans le cadre d'un co-financement INTERREG et FSE	6	272 194 €
Co-financement INTERREG et FSE	13	191 403 €
Projets pilotes	182	2 500 552 €
Total :	972	24 422 923 €

NOUVEAU SOUFFLE POUR LES HUBS CRÉATIFS EN WALLONIE



Projets pilotes lancés en 2016 à l'aide du fonds européen de développement régional (FEDER), les hubs créatifs wallons

- Insufflent la créativité et favorisent l'échange et l'intelligence collective
- Testent les idées afin de faire émerger des projets entrepreneuriaux innovants.

Installés dans des « lieux-totems » dédiés et dotés d'équipements permettant le prototypage rapide (fablabs), les hubs créatifs sont aujourd'hui de véritables catalyseurs d'innovation répartis dans les principales villes wallonnes. Depuis leur création, les hubs ont accompagné plus de 3.800 entreprises !

2021, l'année de la réforme

A l'issue d'évaluations externes de leurs activités, croisées avec un benchmark européen et une collaboration interinstitutionnelle unique entre le SPWEER, la Sowalfin et l'Agence du Numérique (AdN), une réforme du dispositif a été entreprise.

Objectifs du hub 2.0 :

- Clarifier et harmoniser le rôle des hubs créatifs dans le paysage wallon de l'accompagnement économique et à l'innovation
- Renforcer et maximiser l'impact de l'accompagnement « hub » (fréquentation des lieux ↑ projets innovants ↑ projets collaboratifs ↑)
- Capitaliser sur un nombre restreint de lieux « totems » en veillant néanmoins au déploiement territorial de l'offre du hub

Éléments-clés du hub 2.0 :

- Un lieu inspirant et collaboratif (salles créativité, conférence, fablab, zones de rencontres, coworking, etc)
- Des machines de prototypage rapide
- Une communauté active d'entrepreneurs et de créatifs
- Une équipe d'animation dédiée issue d'un partenariat entre le Centre d'Entreprises et d'Innovation local et un autre acteur (université, asbl spécialisée)
- Des événements de fertilisation et des sessions d'échanges entre pairs pour générer des collaborations inédites
- Des workshops spécialisés (thématiques ou techniques), des accompagnements individuels axés sur le test rapide des idées et des projets (exploration du marché, test usages/ utilisateurs, prototypage)
- Une fonction de « tête de réseau » sur son territoire d'implantation

Ce nouveau « cahier des charges » a fait l'objet d'une corédaction détaillée entre le SPWEER, la Sowalfin et l'AdN. Validé par le Ministre de l'Economie, il constitue désormais une exigence contraignante pour prétendre à un financement public de type « hub ». Il fait d'ailleurs partie intégrante du nouveau programme opérationnel FEDER 2021-2027.



« Quel challenge de travailler avec des partenaires et des acteurs aussi différents ! Non seulement, il a fallu accorder les violons de trois organismes publics dans la coordination de ce chantier, mais nous avons aussi tenu à impliquer les hubs créatifs eux-mêmes dans ce changement. Ce qui n'est pas toujours facile, car la réforme rationalise, mutualise, restreint le financement public, exige des impacts tangibles... Mais cette réforme sera d'autant plus percutante et acceptée si tout le monde est à bord. Au final, il s'agit d'appliquer à nous-mêmes les principes d'intelligence collaborative et de créativité en maintenant l'exigence de performance ! »

Delphine, coordination de l'équipe "Economie créative". Avec Larissa, Frédéric et Mallory (Département de la compétitivité et de l'Innovation).

Pour en savoir plus sur les hubs,
[consultez la brochure « What's Hub ? les plus belles histoires des hubs créatifs de Wallonie »](#)

SPW EER 2021 – ECONOMIE CRÉATIVE	
Subventions “hubs créatifs” dans le cadre du FEDER	6 246 562 €
Autres subventions “économie créative” (Living Labs, Wallimage, Engine)	2 845 258 €
Total	9 091 820 €

RÉSEAUX D'ENTREPRISES ET DIGITAL WALLONIA



SPW EER 2021 – SUPPORTS AUX RÉSEAUX D'ENTREPRISES ET « DIGITAL WALLONIA »	
Subsides aux incubateurs	1 361 872 €
Subsides aux clusters	496 312 €
Subvention annuelle aux pôles de compétitivité	2 214 701 €
Digital Wallonia - Subvention aux ASBL, opérateurs publics, UAP, intercommunales, universités etc)	20 693 947 €
Total	24 766 832 €

Mise en ligne du nouveau <u>site des clusters</u> <u>Fédérateur</u> (wallonie.be)	Mise à jour du <u>site des entreprises wallonnes</u>	Mise à jour du site <u>des aides aux entreprises wallonnes</u>
Meilleure ergonomie et flexibilité 100.000 visiteurs 330.000 pages visitées	4 mises à jour 38 visiteurs par jour 3.500 entreprises répertoriées 37 commandes du logiciel	6 mises à jour 40 visiteurs par jour 98 actualités publiées 713 abonnés à la newsletter

S3, UNE STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE 2021-2027 PROMETTEUSE POUR LA WALLONIE

S3 est la stratégie wallonne d'innovation adoptée le 19 mars 2021 par le Gouvernement wallon.

Elle a pour but de mobiliser le potentiel d'innovation régional au service du développement socio-économique et de la réponse aux défis sociétaux de la Région



S3, 5 DOMAINES D'INNOVATION STRATÉGIQUES (DIS) DÉFINIS EN 2020

1. Matériaux circulaires
2. Innovations pour une santé renforcée
3. Modes de conception et de production agiles et sûrs
4. Systèmes énergétiques et habitat durables
5. Chaînes agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement

SEPTEMBRE 2021 : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DANS L'OBJECTIF DE :

1. Faire émerger des Initiatives d'Innovation Stratégiques impliquant une masse critique de partenaires représentant les différentes sphères pertinentes (monde académique, entreprises, pouvoirs publics, société civile)
2. Susciter une approche intégrée, permettant de fédérer les acteurs autour d'un plan d'actions ambitieux et partagé sur une thématique définie en lien avec les feuilles de route



**JUILLET 2021 : PUBLICATION DES FEUILLES DE ROUTE PAR DIS
(PRIORITÉS - AMBITIONS - LEVIERS), RÉDIGÉES PAR UN COMITÉ DE
RÉDACTION ASSOCIANT**

1. Le SPW Economie, Emploi et Recherche et autres administrations et organismes publics
2. L'AdN
3. La SOWALFIN
4. La SRIW
5. Les Pôles de compétitivité
6. Les universités et centres de recherche

UN RÔLE D'ENSEMBLIER CONFIE AU SPW EER

1. Pilotage de la stratégie, avec un Groupe de travail S3 regroupant
le SPW Economie, Emploi Recherche
l'AdN
la Sowalfin
le cabinet du Ministre
2. Développement des collaborations horizontales entre organismes publics au travers (AWEX, WBI, SRIW, Agence FSE, Département de la coordination des programmes FEDER, Forem, IFAPME, Département de l'emploi et de la formation professionnelle)
3. Développement des collaborations internes au SPW EER sur base de la complémentarité des expertises

Résultats

- 300 personnes réunies en Webinaire le 16 septembre 2021, en présence du Ministre en charge de l'économie, de la recherche et de l'innovation, du numérique
- La mobilisation d'une large communauté d'acteurs et la mise en place de 5 cellules de coordination (une par DIS), qui seront chargées d'animer cette communauté
- Un total de 31 propositions soumises, 20 sélectionnées avec l'appui d'un comité d'avis rassemblant le SPW EER, la Sowalfin, l'AdN, l'AWEX, le Département de la coordination des programmes FEDER, le cabinet du Ministre.



- Celles-ci visent à développer des solutions concrètes d'innovation dans de nombreux domaines comme :
 - ◇ L'eau
 - ◇ Les solutions végétales pour la réhabilitation de friches industrielles
 - ◇ Les thérapies géniques et cellulaires
 - ◇ La cybersécurité
 - ◇ L'économie circulaire
 - ◇ Les protéines végétales et alternatives
 - ◇ La filière du bois
 - ◇ La rénovation du bâti
 - ◇ Les maladies inflammatoires et infectieuses
 - ◇ Les communautés d'énergie
 - ◇ ...

« Au fil de l'année 2021, cette stratégie est devenue une dynamique très cohérente, qui dorénavant, parle aux gens ! Dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie, la S3 est arrivée à pic pour co-construire un cadre clair de priorisation stratégique et faire de l'innovation un levier très ciblé pour répondre aux défis clés de la Wallonie. Je me réjouis notamment que cette Stratégie favorise une articulation renforcée entre acteurs et outils régionaux, mais également avec les outils proposés par l'Europe ».

Florence, coordination de la Stratégie S3 et de l'équipe : Larissa, Fanny, Bénédicte et Pascal.



EMPLOI

Entreprises de titres-services

Travailleurs étrangers: Séjour et travail, permis unique et
procédure digitalisée

Supports à l'emploi et à l'insertion socio-professionnelle

Ecole numérique

Supports à la formation en langues et à la pratique numérique

ENTREPRISES DE TITRES-SERVICES, PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR ET DIGITALISATION

Digitalisation de la procédure d'agrément des entreprises

Quel gain de temps et d'énergie, pour l'agent traitant comme pour l'entreprise !

- 10 données à encoder au lieu d'un formulaire de 12 pages, grâce à l'exploitation préalable des données de la Banque Carrefour des Entreprises
- Possibilité offerte à l'entreprise de suivre l'avancement de son dossier en ligne

« C'est l'aboutissement d'un projet conséquent qui optimalise la gestion d'un dispositif de proximité, facilitée aussi par un partenariat étroit entretenu avec le Forem chargé du volet client/citoyen. Un job qui me plaît, dans lequel je privilégie toujours le dialogue avec les entreprises ! »

Youri, gestionnaire de l'agrément des entreprises de TS

Une réforme qui encadre, professionnalise et garantit le développement de véritables emplois d'aide-ménagères

- Visite obligatoire au domicile des clients
- Signature d'une convention de bon déroulement des prestations
- Formations du travailleur, jusqu'à 9h (technique, santé, sécurité, environnement)

- Mise en place d'un recyclage obligatoire des entreprises sur les volets juridiques et fonctionnels de l'activité
- Norme à respecter par les entreprises d'une moyenne de 19h de titres-services
 - * En 2021 : 25 retraits d'entreprises et 10 nouveaux agréments *

Fonds de formation titres-services

Le SPW EER gère l'approbation des formations d'aides-ménagères, valables 10 ans, qui donnent droit à une intervention financière en fonction de catégories de formations déterminées :

- Approbation des formations internes d'entreprises agréées
- Approbation des formations proposées par des opérateurs de formation
- 2804 approbations étaient validées début 2022
- Mise en service en mai 2021 d'une application informatique qui boucle la digitalisation du dispositif par l'exploitation des données BCE

Objectifs 2022

- Valoriser pleinement les outils de digitalisation en termes statistiques
- Numériser les archives dans la perspective du déménagement vers Namur en 2022

« Les échanges entre les parties prenantes au sein des commissions d'approbation (syndicats, patronat, Forem et SPW EER) sur la pertinence des demandes d'approbation de formations sont très intéressants ! Ils permettent de cerner les réalités de terrain et d'améliorer le dispositif. »

Stéphane, gestionnaire du Fond de formations TS

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS : SÉJOUR ET TRAVAIL, PERMIS UNIQUE ET PROCÉDURE DIGITALISÉE

Séjour et travail, le permis unique

- Rassemble les démarches d'obtention du permis de travail (régional / SPW EER) et du permis de séjour (fédéral / Office des étrangers)
- Participe à l'uniformisation des procédures de migration économique de la Directive européenne de 2011 transposée dans les réglementations belges en 2018 et entrée en vigueur le 1er janvier 2019

Mise en ligne le 1er juin 2021 d'une plate-forme digitale sécurisée

Il s'agit d'un 'guichet unique' pour l'introduction de demandes d'une autorisation combinée de travail et de séjour, accessible via www.workinginbelgium.be:

- Fruit d'un partenariat sur les aspects métier, informatique, juridique et communication, entre l'Office des étrangers, les trois régions bruxelloise, flamande et wallonne, la communauté germanophone, l'ONSS, et à terme le SPF Affaires étrangères et les administrations communales
- Plus-value considérable pour la société civile : satisfaction des entreprises, opérateurs et lobbys internationaux, économiques mais également sociaux dans l'attente d'une circulation des personnes facilitée
- Avantages pour les agents fédéraux et régionaux : rapidité d'exécution, réduction de la marge d'erreur et visualisation du dossier par chacune des parties



Un nouvel applicatif de traitement des demandes attendu pour 2022 .

L'applicatif PERU va exploiter pour la Région wallonne les données encodées via le Guichet unique, issues notamment des sources de données authentiques de l'ONSS et du Registre national des personnes physiques.

La signature électronique et le « 0 papier » seront devenus réalité.

« Je salue le pragmatisme dans cette collaboration entre grandes administrations de différents niveaux de pouvoir. C'est une satisfaction de voir comme ça tourne bien malgré des ajustements et projets à suivre. L'orientation vers l'utilisateur et une meilleure adaptation au rythme d'arrivée des dossiers souvent évoqués dans la presse sont des succès, en relation avec des enjeux socio-économiques impliquant de nombreux partenaires. »

Vincent, chef de projet

A épinglez:

- La volonté des administrations de proposer des accords de coopération
- L'expertise de SMALS-ASBL, opérateur technique de l'ONSS
- Le bilinguisme des acteurs et l'agilité renforcée en cours de pandémie
- La possibilité de réallouer des ressources humaines à d'autres tâches
- Le support rapproché d'e-WBS

Un vrai travail d'équipe au sein du SPW EER !

Stéphane (Direction) et Vincent (Coordination du projet), Frédéric (Application PERU), Julie (Communication et parcours usager) et Michel (Coordination informatique).

SPW EER 2021 – PERMIS DE TRAVAIL AUX PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	
Permis de travail pour la main d'œuvre étrangère (hors UE) : autoriser l'occupation de travailleurs étrangers hors permis B	1 029
Permis de travail pour la main d'œuvre étrangère (hors UE) : autoriser l'occupation à durée limitée de travailleurs étrangers	1 107
Cartes professionnelles aux travailleurs étrangers (hors EEE): pour l'exercice d'une activité professionnelle indépendante	382
Total	2 518

SUPPORTS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



SPW EER 2021 – AIDES À L'EMPLOI, À LA FORMATION ET À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE			
Soutien à l'Emploi dans les Secteurs d'Activités Marchands (SESAM)	7199 demandes	8.043 postes	76 millions versés aux employeurs par le Forem
Subvention aux missions régionales pour l'emploi (MIRE)			6 866 171 €
Subvention aux structures d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (S.A.A.C.E.)			2 845 500 €
Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)			87 679 579 €
Total			173 391 250 €
Formation en alternance : soutien des secteurs fermés en 2021 avec suspension de contrat avec le jeune issu d'un CEFA.			1059 primes 427 440 €

A hand holding a puzzle piece against a light blue background. The hand is positioned on the left side of the frame, with the thumb and index finger gripping the edges of a single puzzle piece. The puzzle piece is dark blue and has a standard interlocking shape. The background is a solid light blue color. The hand and puzzle piece are in the foreground, while the background is a plain, light blue surface.

La réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi

Suite à la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE), la gestion du dispositif a été transférée le 1er janvier 2022 au Forem dorénavant chargé non seulement du paiement des travailleurs mais également de la subvention accordée aux employeurs.

Ce transfert de compétence a été préparé au cours de l'année 2021 en collaboration étroite avec le Forem.

ECOLE NUMÉRIQUE : UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉCOLES EN FRACTURE NUMÉRIQUE



Quatre nécessités sont apparues pour l'édition 2021 des appels à projets pour l'Ecole Numérique :

1. Généraliser le recours aux outils numériques
2. Faire face au développement de l'enseignement hybride
3. Ancrer l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques des enseignants
4. Offrir un accompagnement plus inclusif aux écoles

Seuls les établissements scolaires non encore lauréats des éditions 2017 à 2020 pouvaient participer à l'appel à projets 2021, qui permet dorénavant :

- D'impliquer les écoles en fracture numérique dans une trajectoire d'accompagnement pilote
- De privilégier une candidature avec un accompagnement dès la réflexion et la rédaction des projets numériques et pédagogiques
- D'assurer un accompagnement avec la désignation, par marché public, d'un expert pédagogique (CRIFA de ULiège)
- D'accompagner les établissements scolaires dans la complétude de leur dossier-projet grâce à l'aide de l'expert pédagogique et des conseillers Ecole numérique du SPW.

[Revoir le Webinaire du 13 octobre 2021](#) -
présenté par Marie et l'équipe de l'Ecole Numérique

- Appel à candidatures du 15/10 au 17/12/2021
- 531 écoles candidates
- Au 31/12 l'accompagnement a débuté pour environ 200 écoles
- Échéance le 1er juin 2022 pour compléter le dossier en ligne
- Démarrage du projet une fois celui-ci validé et le matériel livré
- Accompagnement personnalisé, en ligne et par des visites sur place



Le matériel mis à la disposition des écoles (TBI, tablettes, Chromebooks, Winbooks, télévisions interactives) permet :

- Un apprentissage intuitif et collaboratif, amusant et efficace
- Une autonomisation, un feedback immédiat et la coopération
- L’alternance de différents supports (images, vidéos, jeux sérieux, outils collaboratifs, escape games numériques...)
- Une communication individualisée avec l’enseignant
- Le stockage sur le cloud ou sur des espaces numériques de travail (ENT) et la mise à disposition d’une documentation
- La différenciation pour les élèves DYS (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie)

Toute une équipe est depuis sur le pont, avec pour objectif de faciliter l’opération : agents administratifs et de terrain, conseillers et assistants à la maintenance informatique (AMI).

SPW EER 2021 – SUBVENTIONS À L’ENSEIGNEMENT		
Subvention à l’enseignement suite à la crise Covid	453 subventions : gestion des pièces justificatives en 2021	2 450 000 € (montant versé en 2020)
Subvention aux structures collectives d’enseignement supérieur		1 999 201 €

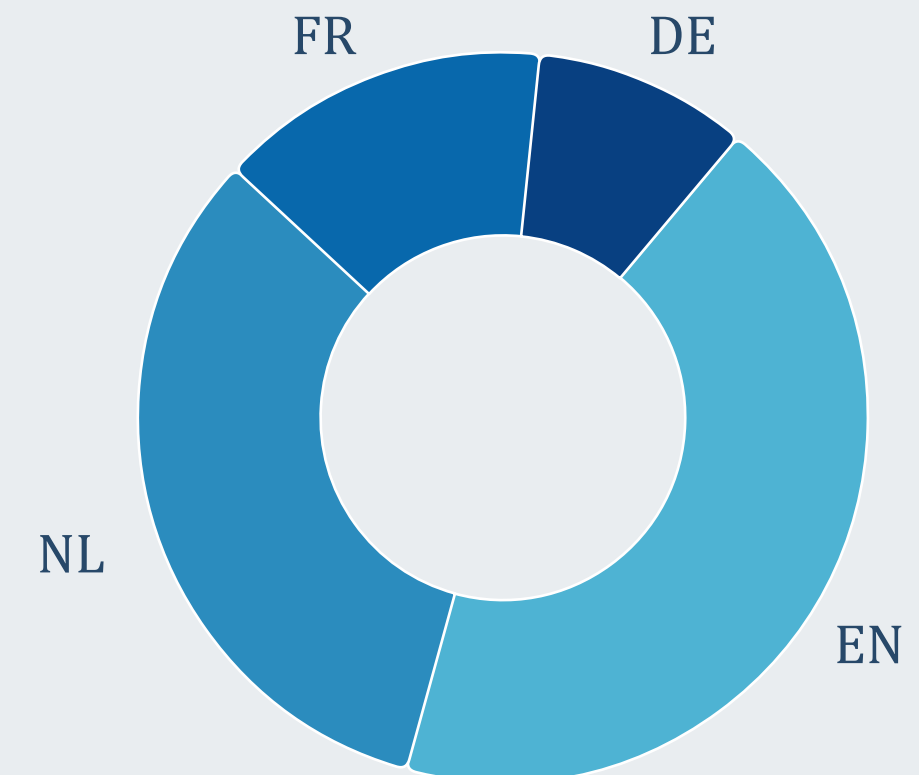
LES SUPPORTS À LA FORMATION EN LANGUES ET À LA PRATIQUE NUMÉRIQUE

Une cartographie des Espaces Publics Numériques de Wallonie a été réalisée et est diffusée sur [le géoportail du Service Public de Wallonie](#) :

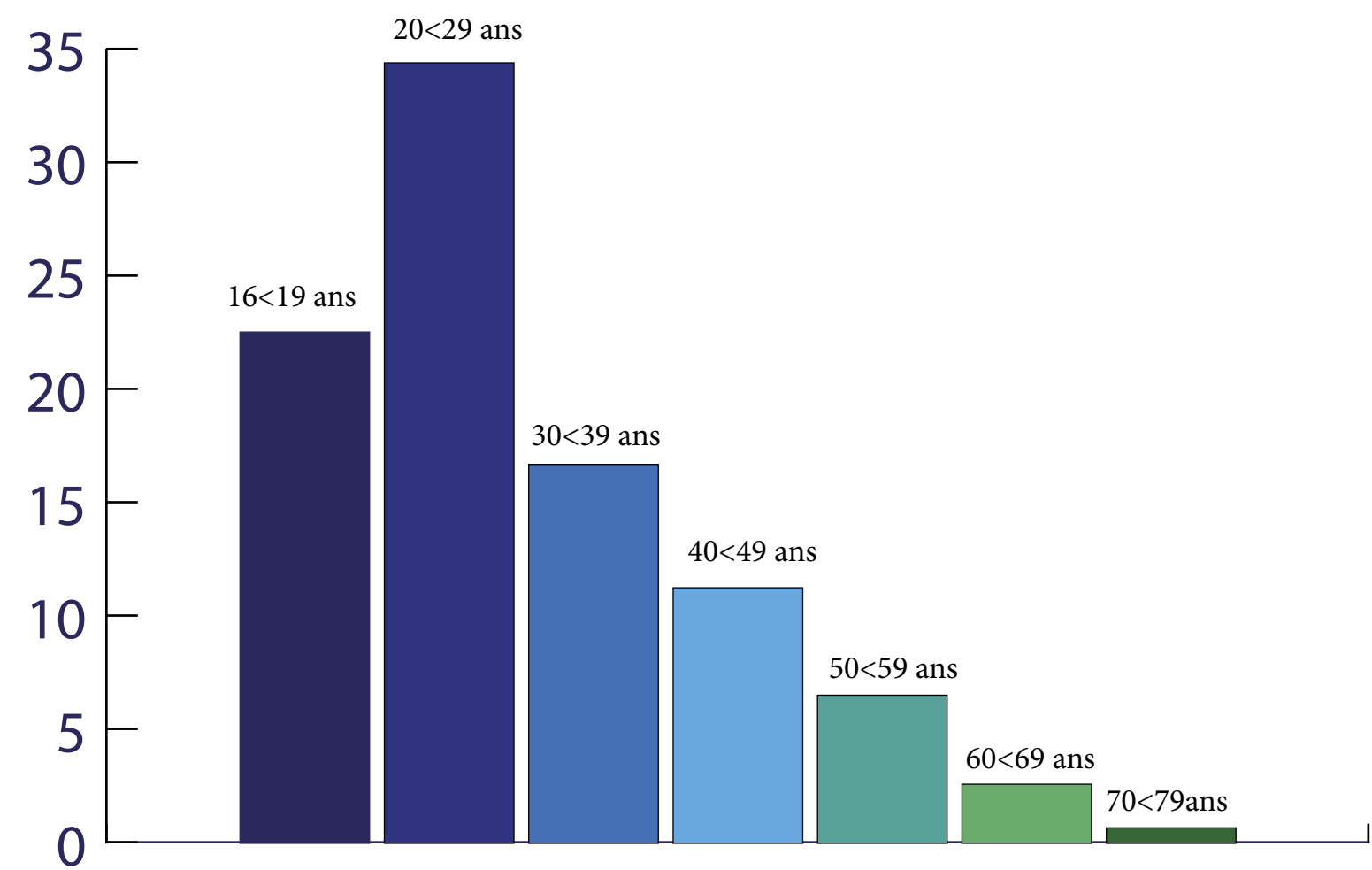
[La plate-forme d'apprentissage des langues Wallangues](#) - Wallangues continue de remporter un succès considérable.



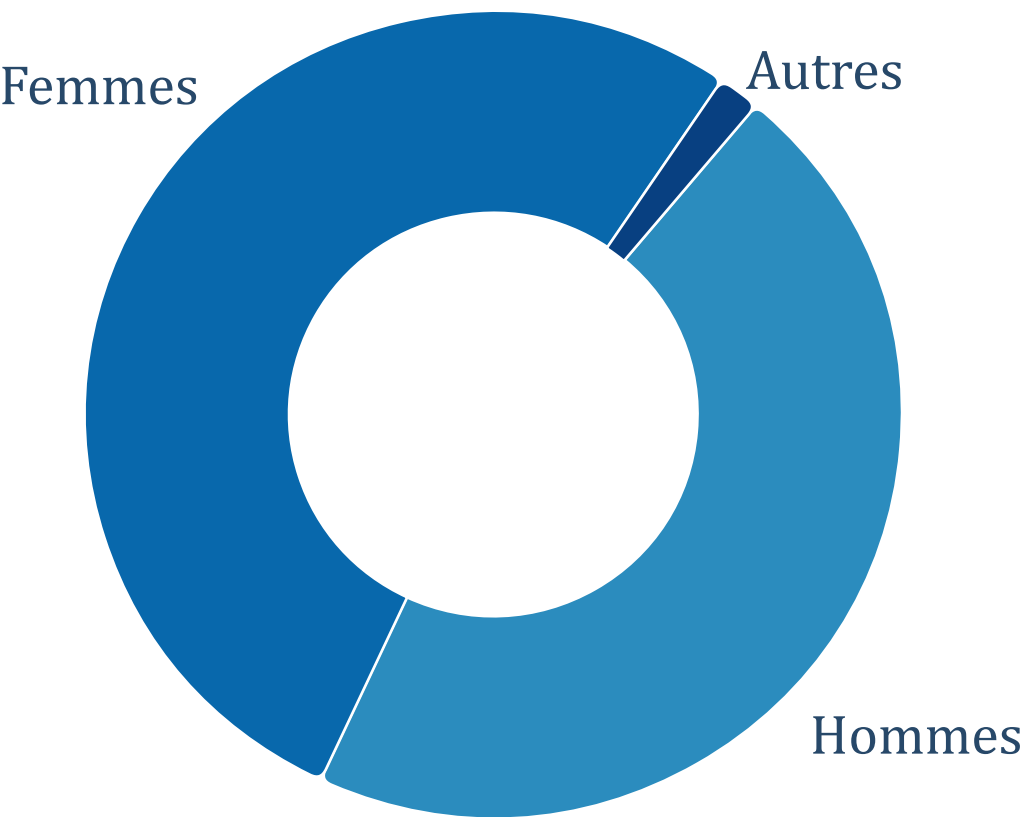
RÉPARTITION PAR LANGUE



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



RÉPARTITION PAR SEXE



SPW EER 2021 – SUBVENTIONS À LA FORMATION ET À LA PRATIQUE NUMÉRIQUE	
Subside périodique à l'opérateur « Wallangues »	1 386 458 €
Subside à un opérateur de formation dans le cadre du PMTIC	5 583 050 €
Subvention aux Cités des métiers (orientation vers l'emploi et la formation tout au long de la vie)	1 418 020 €
Total	8 387 528 €
Subside aux Espaces Publics Numériques de 15.000 € / an et vérification des pièces justificatives en 2021 (montant versé en 2020)	2 475 000 €





RECHERCHE

«Win4Research»

Aides à la recherche

Gestion financière des aides

Sensibilisation aux sciences et techniques

WIN4RESEARCH : LE NOUVEAU VISAGE DES AIDES À LA RECHERCHE

Une rationalisation a été réalisée par une équipe autonome dans une collaboration étroite entre deux départements

- Le département de la recherche et du développement technologique
- Le département de la gestion financière

Une simplification des dispositifs d'aides publiques était attendue

- Augmenter la visibilité et la lisibilité, y compris pour les partenaires (UWE, Sowalfin, etc)
- Mieux répondre aux attentes des entreprises, universités, hautes écoles et centres de recherche
- Réduire le nombre de mécanismes et les améliorer
- Mieux couvrir l'échelle technologique

Quelles aides étaient concernées ?

Toutes les aides du SPW Recherche, y compris internationales, mais hors aides FEDER et INTERREG, pôles de compétitivité, sensibilisation et valorisation.

[A propos de Win4Research](#)



5 axes définis pour 5 besoins identifiés

HUMAN	Permettre d'engager du personnel de recherche qualifié
PROJECT	Obtenir des fonds destinés à mener un projet de recherche seul, ou en partenariat
NEW ENTERPRISE	Offrir une aide à la création d'une entreprise innovante
EXPERTISE	Recourir à une expertise externe en tant que PME
INTERNATIONAL	Permettre de déposer un projet de recherche collaboratif d'ampleur inter-régionale, européenne ou internationale

Communication et gestion centralisée

Les entreprises mais aussi les universités, les hautes écoles et les centres de recherche :

- Trouvent désormais toutes les aides
 - ◊ soit sur le portail recherche reconfiguré <https://recherche.wallonie.be>
 - ◊ soit sur le portail Wallonie <http://www.wallonie.be>
- Y déposeront leurs demandes sur la plate-forme digitale sécurisée On Time <https://recherche-technologie.be/ontime>

Les plus-values à épingler dès octobre 2021

- L'utilisateur est mieux guidé pour anticiper la rédaction de son projet
- Tout est rationalisé, centralisé et relié à la plate-forme sécurisée On Time

Revoir la vidéo de lancement du Webinaire du 8 octobre

[Réforme des aides à la recherche en Wallonie - Entreprises - YouTube](#)



« Tous les membres du département de la recherche du SPW EER se sont mobilisés pour nourrir le projet et se l'approprier en collaboration avec le département de la gestion financière.

Pour certains, il y a eu un effort d'adaptation à faire dans le travail quotidien.

Mais la volonté est là de faire en sorte que chaque nouvelle aide s'intègre dorénavant dans cette organisation cohérente.

Un groupe de travail s'y attèle, tout en respectant l'autonomie de gestion des services concernés.

C'est une grande satisfaction pour moi et pour toute l'équipe d'avoir abouti. La crainte de l'ampleur de la tâche a peu à peu basculé vers l'enthousiasme quand tout le monde en a saisi l'intérêt.

Sous l'impulsion d'une réforme, tout le paysage des aides à la recherche s'est éclairci.

Qui plus est, en un temps record ! »

Paul, porte-parole de l'équipe : Annette, Amory, Jean-Yves (Recherche) et Jean-Philippe (Gestion financière).

Avec la collaboration de l'équipe en charge de la plate-forme de gestion On Time coordonnée par Fabian, d'Elise (marchés publics), de Nathalie et de Pierre (nouveau site internet de la recherche, avec le soutien du SPW Digital).

AIDES AUX PROJETS DE RECHERCHE

SPW EER 2021 – AIDES À LA RECHERCHE		
	Montants alloués en k€	Nombre de dossiers financés
Accompagnement des PME et aides aux brevets pour les PME	3 400	171
Subventions aux entreprises pour la recherche industrielle	38 700	59
Avances récupérables aux entreprises pour le développement expérimental	73 800	60
Partenariats d'innovation (pôles de compétitivité - tout acteurs)	64 100	31
Projets de recherche européens - tout acteurs	15 700	20
Recherches et valorisation en universités et hautes écoles	52 400	82
Recherches en centres de recherche agréés	19 800	20
Sensibilisation et vulgarisation aux sciences et techniques (ASBL, UNIV, autres acteurs)	24 600	46
Autres acteurs (experts, NCP, FNRS, ...)	25 300	
TOTAL	303 200	

SPW EER 2021 - RÉPARTITION DES AIDES À LA RECHERCHE ENTRE LES ACTEURS :

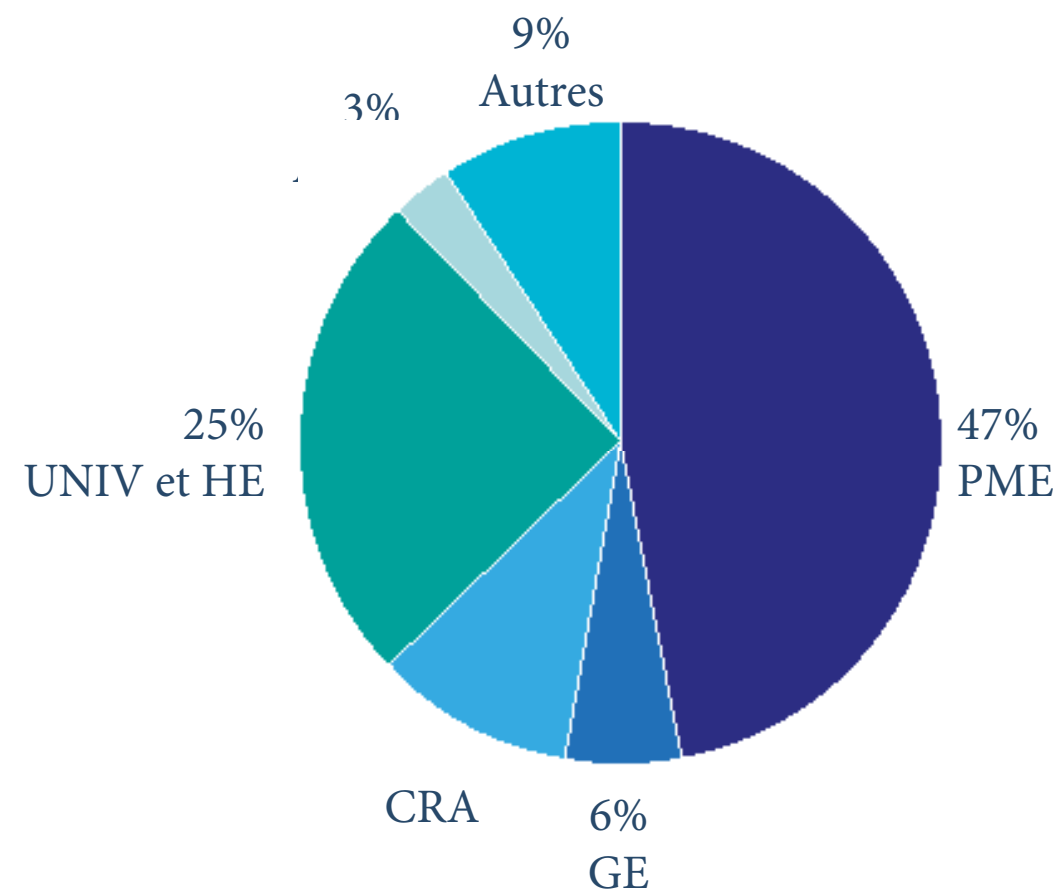
GE (Grandes Entreprises) – PME (Petites et Moyennes Entreprises)

CRA (Centres de recherche agréés) – UNIV et HE (Universités et Hautes Ecoles)

ASBL - Autres

PME	143 300
Grandes entreprises	17 600
Centres de recherche agréés	31 000
Universités et Hautes école	75 500
ASBL	8 600
Autres (écosystème et experts)	27 200
Total	303 200

RÉPARTITION DES BUDGETS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE



GESTION FINANCIÈRE DES AIDES À LA RECHERCHE

SPW EER 2021 – GESTION FINANCIÈRE DES AIDES À LA RECHERCHE		
Types d'aide	Nombre de déclaration de créances traitées en 2021	Montants liquidés
Financement des aides à la recherche via des subventions ou des avances récupérables - Aides spécifiques	847	20 600 000 €
Financement des aides à la recherche via des subventions ou des avances récupérables - Aides générales	3 400	242 700 000 €
Financement des aides à la recherche via des subventions ou des avances récupérables - Aides co-financées par l'Union européenne	1 625	28 000 000 €
Total des déclarations de créances traitées et montant total des aides accordées	5 872	291 300 000 €
SPW EER 2021 – GESTION FINANCIÈRE DES AIDES «HORS RECHERCHE»		
Autres types de dossiers	Nombres de dossiers traités en 2021	Montants liquidés
Gestion financière : déclarations de créances/factures traitées en 2021	581	235 000 000 €



SPW EER 2021 – ANALYSE FINANCIÈRE DES AIDES À LA RECHERCHE	
Missions	Nombre de dossiers traités en 2021
Analyse financière des comptes des sociétés ayant introduit une demande de subsides	250
Récupération des avances et des trop perçus à l'issue de l'analyse	419

À épingle :

Une plateforme de gestion, nommée « e-report », est *actuellement en cours* de développement. Une fois implémentée, celle-ci sera destinée à faciliter l'introduction des demandes de liquidation des aides à la recherche et au développement.

VALORISATION ET SENSIBILISATION AUX SCIENCES ET TECHNIQUES

Actions de valorisation

- 22 octobre : reconnaissance de l'Ecole Royale Militaire (ERM) et de l'Institut von Karman de dynamique des fluides (IVK) comme organismes de recherche
- 22 novembre : création d'un institut virtuel contre les cyber-attaques (18,9 millions d'€ sur 4 ans)
- 22 décembre : création d'une école de biotechnologies à Charleroi (Plan de relance)
- 23 décembre : financement de SPARKOH jusqu'en 2026



Actions de sensibilisation

SPW EER 2021 – SENSIBILISATION AUX SCIENCES ET TECHNIQUES				
Edition du magazine Athena, magazine bimestriel de vulgarisation scientifique qui s’adresse à tout public à partir de 15 ans: 23 000 exemplaires imprimés et format numérique Athena				
DATE	SUJET	CO-ORGANISATEUR(S)	PARTICIPANTS	OBJECTIFS
12 janvier	Webinaire ERAMIN (programme de recherche collaborative internationale sur l’économie circulaire et les matériaux)	- PRIMA Québec - Ministère québécois de l’économie et de l’innovation	90	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche.
12 février	Webinaire BELCOO (programme de recherche collaborative inter-régionale)	- Innoviris - VLAIO	60	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche.
2 mars	Webinaire Horizon Europe (quelles opportunités pour la Wallonie ?) avec 2 représentants de la CE, animé par Pierre-François Lovens, journaliste La Libre Belgique	NCP Wallonie	>500	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche.

Actions de sensibilisation

DATE	SUJET	CO-ORGANISATEUR(S)	PARTICIPANTS	OBJECTIFS
31 mars	Demi-finale du concours CANSAT BE	-Innoviris - ESERO	220	
28 avril	Webinaire MERANET (programme de recherche collaborative sur les matériaux)	- FNRS - PRIMA-Québec - Ministère québécois de l'économie et de l'innovation - Avec ALS Québec, ALS Suisse, ALS Scandinavie	120	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche.
6-7 mai	Finale du concours CANSAT BE	Innoviris - ESERO	220	
17 juin	Webinaire Santé globale	Ambassade de France à Bruxelles		Promouvoir le programme BEWARE et attirer des candidatures de post-doctorants au sein des universités et entreprises de Wallonie.
13 juillet	Webinaire FED (Fonds européen de la Défense)	- NCP Wallonie - Ministère de la Défense	100	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche
17 septembre	Webinaire de lancement de IIS			
20 septembre	CANSAT			Promotion des activités du SPW recherche, avec, en points particuliers, la sensibilisation aux carrières scientifiques

Actions de sensibilisation

DATE	SUJET	CO-ORGANISATEUR(S)	PARTICIPANTS	OBJECTIFS
30 septembre	Webinaire Clean Hydrogen	- ALS Québec - ALS Suisse	140	Mise en réseau des acteurs wallons et leurs partenaires internationaux en vue de déposer conjointement des projets de recherche
8 octobre	Lancement du nouveau site internet		450	Promotion des activités du SPW recherche, avec, en points particuliers, la sensibilisation aux carrières scientifiques
27 octobre	25e anniversaire de la station ICOS de Vielsalm	- ULiège - UCL		Un consortium interuniversitaire a reçu un financement du SPW recherche (8 ans / 3,2 millions) pour s'intégrer dans un projet international d'infrastructure de recherche (ICOS). Les recherches ont été effectuées au départ de la station scientifique de <u>Vielsalm qui fêtait son 25e anniversaire</u>
8-30 novembre	Homo Numéricus (cycle de conférences)	- Ambassade de France à Bruxelles - Alliance française	> 1000	Promouvoir le programme BEWARE et attirer des candidatures de post-doctorants au sein des universités et entreprises de Wallonie
16-19 novembre	Rendez-vous Carnot (Lyon)		> 2500	
22 septembre	Trophées Matière grise	-RTBF -Paris Match	> 300	Promotion des activités du SPW recherche, avec, en points particuliers, la sensibilisation aux carrières scientifiques
8-9 novembre	Startech's Days	-Worldskills	6000	
23-24 novembre	Workshop CANSAT	-ESERO -Innoviris	55	

The background features a diagonal split between a dark blue area on the bottom-left and a light grey area on the top-right. A yellow triangle is in the top-left corner. Overlaid on the dark blue area is a complex graphic of white lines and shapes, including a circular radar-like chart, a bar chart, a line graph, and various icons like a globe, a magnifying glass, and a network diagram.

CONTRÔLE



INSPECTEUR.TRICE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.E, UN MÉTIER DE 1^{ÈRE} LIGNE INDISPENSABLE...

Le contrôle s'effectue dans les matières qui relèvent de l'Economie, l'Emploi, la Formation professionnelle, notamment : primes à l'investissement, animation économique, commerce ambulant, SESAM, titres-services, CISP (Centres d'Insertion socioprofessionnelle), agences de placement et d'Interim, chèques-entreprises, chèques-formation, accès à la profession, Agences de Développement Local (ADL), IDESS, main d'œuvre étrangère, etc.

Le cœur du métier est de contrôler sur place en développant une relation de confiance et assertive.

Selon les motifs et le déroulement de la visite, l'inspecteur.trice tisse un réseau de relations avec d'autres partenaires fédéraux : ONSS, contrôle des lois sociales, INASTI, INAMI, ONEM, SPF Finances, douane, police, et autorité judiciaire, notamment au travers du Service d'Investigation et de Recherche Sociale (SIRS).

Les contrôles ont lieu, selon les matières, a priori sur demande des services ou a posteriori afin de vérifier que les conditions d'octroi et d'agrément sont respectées.

Un contrôle a posteriori, avec un large pouvoir d'appréciation :

- À la demande des service fonctionnels du SPW EER
- Sur apostille de l'Auditorat du travail ou du Procureur du Roi
- D'initiative
- Sur analyse d'un croisement de données

Outre la rédaction d'un rapport de contrôle, un large éventail d'interventions est possible, de l'administratif au pénal en cas d'infraction caractérisée :

- Vérification, information ou conseil
- Avertissement
- Procès-verbaux d'audition actant des informations et témoignages
- Rapport pénal
- Pro justitia adressé au contrevenant et l'autorité judiciaire

C'est un job utile et nécessaire : vérifier le respect de la bonne utilisation des subventions octroyées et des conditions d'autorisations. C'est un travail important, très concret et devenu pratiquement 0 papier. Pas 2 journées identiques ! Des opportunités d'aller partout, de découvrir des métiers dans tous les domaines, de rencontrer des gens de tous genres, passionnés souvent ! Un travail en toute autonomie s'insérant dans une dynamique d'équipe ! Je ne voudrais pas faire autre chose !

Georges, Inspecteur

« Je vérifie sur place si les conditions d'octroi des indemnités compensatoires aux commerçants impactés par des travaux publics sont réunies. Je suis les yeux sur place de l'équipe en charge du volet administratif, avec qui j'entretiens d'excellentes relations. Je contrôle aussi le commerce ambulant et les conditions d'octroi de primes à l'investissement aux entreprises.

J'aime cette posture d'agent de terrain qui donne du sens au dossier et rend perceptibles et palpables les réalités de l'environnement. Ce contact de première ligne permet un accompagnement rapproché qui rend parfois la communication plus aisée entre les services et les petites entreprises que la seule communication téléphonique ou digitalisée. »

Thibaud, Inspecteur.

« Inspecteur économique et social n'est pas un terme clair pour le grand public. Nous contrôlons pour établir des faits, comprendre un environnement professionnel et y faire valoir des règles dans l'esprit d'y valoriser l'humain et de contribuer à lutter contre certaines formes d'exploitation. Si cet article peut contribuer à mieux faire connaître notre mission particulière, j'en serais ravie. »

Jolanda, Inspectrice

INSPECTIONS ET CONTRÔLES 2021 EN WALLONIE	
Contrôles des aides à l'emploi et à la formation professionnelle	534
Contrôles des aides à l'investissement aux entreprises	796
Contrôles des aides au développement économique	235
Total	1565



PERSPECTIVES 2022

PLAN DE RELANCE POUR LA WALLONIE ET CONTRAT D'ADMINISTRATION 2020-2025

La déclaration de politique régionale a fixé les orientations pour les compétences propres au SPW EER.

« Créer et maintenir des emplois durables et de qualité tout en assurant à la Wallonie le développement d'une réelle économie bas-carbone et circulaire, soutenue par une politique d'investissement ambitieuse et innovante ».

Le SPW EER a identifié les six enjeux majeurs sur lesquels repose sa stratégie :

1. La relance économique et sociale
2. La clarification du paysage des aides et la rationalisation de l'écosystème d'acteurs
3. L'évolution vers un rôle de conseiller pour l'utilisateur et pour le Gouvernement
4. La participation pro-active sur la scène européenne pour capter les budgets auxquels la Wallonie peut prétendre
5. La transformation numérique
6. Le bien-être de ses collaborateurs



Les trois objectifs stratégiques métier du SPW EER

1. S'inscrire dans les différentes priorités décidées par le Gouvernement wallon dans le cadre du plan de relance économique, en étant acteur fiable, collaboratif et agile de la mise en œuvre, de la coordination et du pilotage des actions décidées en matière d'économie, d'emploi, de formation professionnelle et de recherche.
2. Être force de proposition stratégique et de mise en œuvre d'une véritable rationalisation du paysage des aides et dispositifs en place : clarification, optimisation, suppression, mutualisation et communication.
3. Renforcer son expertise afin d'être en capacité d'assurer pleinement ses rôles de régulateur, de conseiller et de coordinateur :
 - ◇ clarification de son positionnement au sein de ses écosystèmes
 - ◇ structuration des collaborations avec ses partenaires
 - ◇ meilleur positionnement sur la scène européenne
 - ◇ développement de ses capacités d'analyse et d'aide à la décision
 - ◇ renforcement de ses collaborations internes et compétences transversales

Les objectifs métiers
du SPW Économie, Emploi, Recherche

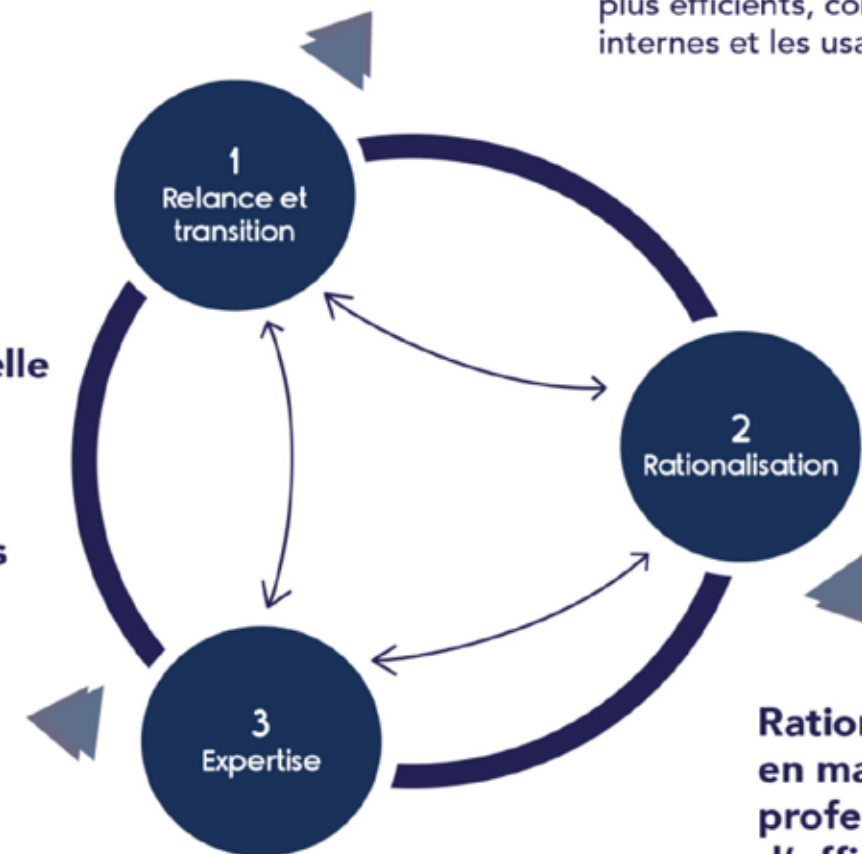
Renforcer l'expertise métier en matière d'économie, emploi, formation professionnelle et recherche pour assurer les rôles de conseiller, de coordinateur et de régulateur, en veillant à la transversalité et la complémentarité entre les thématiques

EER 3.1 Clarifier le rôle du SPW EER vis-à-vis de ses écosystèmes et structurer les collaborations avec ses partenaires

EER 3.2 Renforcer l'action du SPW EER dans les matières européennes

EER 3.3 Améliorer l'aide à la décision et le conseil aux partenaires en confortant les capacités d'analyse du SPW EER

EER 3.4 Renforcer la collaboration entre les services et mettre en place des pools de compétences métiers transversaux ou de support



Impulser et favoriser les actions en matière d'économie, d'emploi, de formation professionnelle et de recherche dans le cadre de la relance et la transition wallonnes

EER 1.1 Initier, mettre en œuvre et coordonner les nouveaux dispositifs

EER 1.2 Contribuer à la veille stratégique wallonne sur l'économie, l'emploi, la formation professionnelle et la recherche

EER 1.3 Améliorer le ciblage des contrôles et inspections pour les rendre plus efficaces, cohérents et partagés avec les services opérationnels internes et les usagers

Rationaliser le paysage des dispositifs en matière d'économie, d'emploi, de formation professionnelle et de recherche pour plus d'efficacité et de cohérence (Rationalisation)

EER 2.1 Clarifier l'offre de services actuelle en matière de subsides, d'autorisations et de conseils

EER 2.2 Optimiser et simplifier les dispositifs prioritaires au regard du contexte économique, social et environnemental

EER 2.3 Développer une communication externe claire et adéquate vers l'utilisateur



ÉDITRICE RESPONSABLE

Ir Isabelle QUOILIN, directrice générale
Avril 2022
ISSN: 2795-7012 (N)

INFORMATIONS

<https://economie.wallonie.be>
<https://emploi.wallonie.be>
<https://recherche.wallonie.be>

CONTACT

Service public de Wallonie
Economie - Emploi - Recherche
Place de Wallonie,1
BE 5100 Namur